

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

## Eco

Lundi 26 Juin 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°154 ■

RECYCLAGE  
DES DÉCHETS  
**Des moyens incitatifs  
en préparation  
pour stimuler  
l'investissement**

P 2

UNE VASTE CAMPAGNE SERA LANCÉE DANS 40 WILAYAS  
DURANT L'AÏD EL ADHA

## Vers la collecte de 2 millions de peaux de moutons

Le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique se prépare activement pour le lancement d'une vaste campagne de collecte des peaux de moutons de l'Aïd El Adha. Cette année, la tutelle ambitionne la collecte de 2 millions de peaux, a indiqué Aggoun Mokdad, Directeur de l'intelligence économique auprès du ministère de l'industrie.

P 3



ALLIANCE ASSURANCES

**Un chiffre d'affaires  
de 5 448 milliards  
de DA en 2022**

La compagnie d'assurance «Alliance Assurances» a rendu public, ce dimanche, son bilan financier pour l'exercice de 2022. Avec un chiffre d'affaires de 5.448 milliards de DA, la compagnie a réalisé une évolution de 625 millions de DA et un taux de croissance de 13% comparativement à 2021, où le chiffre d'affaires s'est établi 4.823 milliards de DA.

P 4

PROMOTION DU «MADE IN  
ALGERIA» À L'INTERNATIONAL

**Le retour en force  
de la Safex**

Réduite à être juste un organisme événementiel, la Société Algérienne des Foires et Exportations (Safex) reprend des couleurs et revient en force, à ses activités originelles. Pour le Directeur Général de cet organisme, l'extériorisation du produit algérien, ne peut se faire qu'à travers le prisme de la Safex.

P 5

PROJET DU COMPLEXE  
DE BECHAR

**Lancement  
des travaux  
avant fin 2023**

Les travaux de réalisation du projet du complexe sidérurgique de Bechar seront lancés avant la fin de l'année 2023, a annoncé le P-dg du groupe minier public, Manajim El Djazair (MANAL) Mohamed Sakhr Harami.

P 3

**Géant**  
ELECTRONIC

Moi, c'est Géant... [www.geant-dz.com](http://www.geant-dz.com) | [info@geant-dz.com](mailto:info@geant-dz.com) | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صح جيون

ALGER

## Un programme spécial à l'occasion de l'Aid El Adha

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a mis en place un programme spécial à l'occasion de l'Aid El Adha pour faciliter la circulation des citoyens à Alger ainsi que des navettes à destination des cimetières, a-t-il annoncé dimanche dans un communiqué.

"A l'occasion de la fête de l'Aid El Adha El Moubarek, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) met en place un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens entre les quartiers et les communes de la capitale ainsi qu'un programme Tarahom (navettes à destination des cimetières)", a précisé la même source.

Le programme de transport débutera à 6h30 jusqu'à 19h00 pour les brigades jour et de 19h00 à 00h00 pour les brigades de nuit avec une moyenne de fréquence entre 30 et 40 minutes, a ajouté le communiqué. L'ETUSA assure qu'elle couvrira 129 lignes avec 138 bus durant le premier et le troisième jour de l'Aid et 219 bus durant le deuxième jour de la fête. Concernant le programme des brigades de nuit, l'ETUSA couvrira 19 lignes avec la mobilisation de 19 bus.

ESHRA D'ALGER

## Nike organise la 3eme édition du Yoga Day en Algérie

À l'occasion de la journée mondiale du Yoga, la marque de sport américaine a organisé la 3eme édition du Nike Yoga Day Algiers. Nike a ainsi donné rendez-vous à 30 participantes de tout âge à l'école d'hôtellerie ESHRA d'Alger pour une journée placée sous le signe du bien-être. Dans un cadre idyllique, l'après-midi a commencé par une séance de Yoga dirigée par la Coach Certifiée en Inde, Hayet Hamlaoui ou les maîtres mots étaient relaxation et détente. Cette journée s'est ensuite poursuivie par une séance de dégustation à l'aveugle de produits healthy et naturels. Ce moment a permis aux participantes de se concentrer sur les saveurs, les sensations qu'elles procurent et d'en découvrir de nouvelles. La marque a par ailleurs présenté sa collection Yoga qui existe pour femme comme pour homme et qui allie un confort inégalé permettant une plus grande fluidité et facilité de mouvement. Nike souhaite ainsi continuer son engagement auprès des femmes en Algérie afin de leur permettre le meilleur accès au sport.

## RECYCLAGE DES DÉCHETS

# Des moyens incitatifs en préparation pour stimuler l'investissement

La ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables Fazia Dahleb a affirmé de Guelma que son département s'apprête à développer des "moyens incitatifs" pour stimuler l'investissement dans le recyclage des déchets.

Par R.E.

Lors d'une inspection au Centre d'enfouissement technique (CET) de Bouguerguer, dans la commune d'Héliopolis, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, Mme Dahleb a indiqué que le développement de ces moyens incitatifs sera effectué en coordination avec les collectivités locales et d'autres départements ministériels concernés. Elle a ajouté que le ministère s'emploie également à créer, pour cela, les cadres juridiques nécessaires, et à faire modifier certains textes juridiques, dont la loi de 2001 sur la gestion des déchets.

Mme Dahleb a souligné que ces incitations s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Environnement qui s'oriente vers le recours à "l'économie circulaire" (partage, réutilisation, rénovation et recyclage des produits et des matériaux existants, ndlr) et la modernisation de la gestion des déchets en ouvrant la voie

aux jeunes, aux entreprises émergentes et à qui-conque souhaiterait investir dans ce domaine. Après avoir écouté des explications détaillées sur le fonctionnement du CET de Bouguerguer, seul équipement du genre dans la wilaya qui traite les déchets de 13 communes sur les 34 collectivités locales, à raison de 220 tonnes/jour, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a appelé les responsables du CET à œuvrer pour attirer le plus grand nombre possible d'investisseurs en créant un marché local destiné aux matériaux recyclés.

La ministre a également indiqué que les CET doivent être "davantage intégrés dans la politique de l'économie circulaire" que son département s'emploie à généraliser à travers le pays. Elle a estimé, à ce propos, qu'il était "déraisonnable" d'enfouir des matériaux pouvant être valorisés et des déchets permettant de créer d'importantes richesses et des ressources importantes pour l'économie nationale.

Mme Dahleb a également écouté un autre ex-

posé sur le projet de réalisation d'un nouveau centre d'enfouissement technique dans la commune Houari-Boumediene. Un équipement devant recevoir les déchets ménagers provenant des communes de l'ouest de la wilaya. Elle a aussi appelé à l'élimination des décharges sauvages, réitérant la nécessité d'employer ces centres pour recevoir les déchets organiques "en échange de la récupération et du recyclage d'autres déchets valorisables pour rationaliser l'exploitation de ces CET dont la réalisation nécessite des sommes importantes et de larges poches foncières".

Au siège de la wilaya, la ministre a présidé une cérémonie de distribution de 10 camions à benne tasseuse pour collecter les déchets de plusieurs communes.

La ministre a mis l'accent, dans une déclaration aux médias, sur le projet d'économie circulaire, qu'elle considère comme "la seule alternative, à l'heure actuelle, pour une gestion efficiente des déchets en les transformant en richesse au plan économique".

## MAINTENANCE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

### Une des priorités du secteur

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh a affirmé, samedi depuis Boumerdes, que la maintenance du réseau routier national comptera parmi les priorités de son département ministériel pour les années à venir. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets de son secteur dans la wilaya, le ministre a souligné "qu'une partie du vaste réseau routier national connaît, ces dernières années, un manque de maintenance, d'où la focalisation des efforts du secteur pour les années à venir, sur la maintenance intensive de ce réseau".

Le réseau des routes nationales et chemins communaux et de wilaya, à l'échelle nationale, "connaît un manque de maintenance que nous

œuvrons à rattraper à travers divers programmes de développement".

Il a souligné, dans ce sens, l'importance de "respecter la qualité et les normes conformément au cahier de charges", lors de la réalisation des projets de maintenance, arguant que les efforts de son département étaient concentrés sur la formation dans ce domaine.

Le ministre a annoncé, en outre, l'ouverture de deux Centres de formation à Djelfa et Sidi Abdallah pour la réhabilitation des cadres et ingénieurs du secteur.

M. Rakhroukh a indiqué que la wilaya de Boumerdes disposait d'"un important" réseau routier, sous types confondus, de plus de 2000 km, ajoutant que des efforts sont en cours pour valoriser et renforcer ce réseau, à travers les projets

de développement en cours de réalisation ou ceux prévus au titre des programmes de développement 2023-2024.

Concernant le point noir de Larbaatche (ouest de la wilaya), où est enregistré un nombre important d'accidents, le ministre a souligné qu'une étude était en cours pour définir les causes de ces sinistres et partant tenter de leur trouver des solutions qui seront prises en compte par les services compétents de la tutelle.

Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Boumerdes par un exposé qui lui a été présenté sur l'état du réseau routier national, avant d'inspecter le projet de réalisation de la rocade de la ville de Boumerdes qui s'étend sur 10 km, reliant le chemin de wilaya 146 à la route nationale N 24, dont la mise

en service de l'un de ses tronçons a été présidée par le ministre, en attendant la mise en service du tronçon restant à la fin 2023.

Dans la commune de Corso, M. Rakhroukh a inspecté le projet de réalisation des travaux de renforcement d'une partie de la route nationale N 5, en direction de la wilaya de Bouira sur une distance de 11,5 km.

Dans la commune de Si Mustapha, le ministre a également donné le coup d'envoi du projet de renforcement de la route nationale N 24, reliant les communes de Si Mustapha et Zemmouri sur une distance de 8,5 km, avant d'inspecter le projet d'extraction du sable du port de pêche de Zemmouri El-Bahri.

R.N.

## FACE AUX INCENDIES DE FORÊT

### Il faut planter 40 000 hectares par an

Le sous-directeur chargé de la protection des richesses forestières à la direction générale des forêts, Saïd Fritas, a déclaré qu'au cours des 20 dernières années, une moyenne de 30 000 hectares sont ravagés par les incendies annuellement.

Il faudrait planter 40 000 hectares, chaque année, pour compenser ces pertes, assurer l'équilibre environnemental en Algérie et préserver la richesse forestière

Fritas a ajouté : « nos forêts se caractérisent par un écosystème fragile, malgré sa grande biodi-

versité et tout changement dans ce système. L'environnement met la forêt en danger, il faut donc la traiter comme un organisme vivant que l'on préserve et valorise, et non la surexploiter, dans le cadre d'un développement durable. Mettre en avant le rôle de la direction générale des forêts dans l'accompagnement du citoyen pour la préservation de la forêt »

L'intervenant a noté que « l'approche de prévention des activités forestières n'est plus envisageable, car la forêt est proche des habitations des citoyens, nous avons donc décidé d'en ou-

vrir quelques-unes. Investir et exploiter sa valeur naturelle pour en profiter, mais pas pour l'exploiter pleinement et complètement, car la base est de préserver la forêt »

Fritas a souligné l'importance de la sensibilisation et de la prise de conscience, afin de réduire les attaques de l'élément humain et de recourir à la dissuasion dans certains cas car c'est un espace de vie. Il a de nombreux avantages, car il est une source de vie pour la famille algérienne.

R.E.

Quotidien économique

Les Enjeux  
Eco

Edité par la  
SARL

Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant  
Belmihoub  
Abdelaziz

Directeur de  
publication  
Radji Zahir

Siège social  
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine  
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction  
03, Rue Ali Boumendjel  
Square Port Said, Casbah  
email: lesenjeuxeco@gmail.com  
ccb : BDL 005  
00170000003889 09

Impression  
Centre : SIA

Distribution  
Centre:  
les enjeux Eco

## PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « ANEP » ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur  
email: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28

Fax : (021) 73.95.59

(021) 73.99.19

UNE VASTE CAMPAGNE SERA LANCÉE DANS 40 WILAYAS DURANT L'AÏD EL ADHA

# Vers la collecte de 2 millions de peaux de moutons

Le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique se prépare activement pour le lancement d'une vaste campagne de collecte des peaux de moutons de l'Aïd El Adha. Cette année, la tutelle ambitionne la collecte de 2 millions de peaux, a indiqué Aggoun Mokdad, Directeur de l'intelligence économique auprès du ministère de l'industrie.

Par Sirine R.

**A**cet effet, toutes les moyens humains et matériels seront mobilisés pour réussir cette opération, dont ces retombées seront positives à la fois sur l'environnement et surtout sur l'économie nationale. Il est à noter dans ce cadre, que les Algériens sacrifient plus de 3 millions de moutons durant chaque fête de l'Aïd El Adha. Et, la plupart des écorchées sont mal préservées et souvent abandonnées sur les trottoirs ou jetées dans la nature ! C'est une perte sèche pour l'économie nationale et surtout pour la filière de Cuir en phase de reconstitution. En effet, cette occasion constitue une opportunité pour la récupération de cette richesse très importante pour être exploitée comme matière première dans la maroquinerie notamment. Le Directeur de l'intelligence économique auprès du ministère de l'industrie, Aggoun Mokdad, a fait savoir que les besoins nationaux en chasseurs est entre 80 millions à 120 millions de paires/an, alors que la production nationale dans ses meilleures performances attendra les 30 millions de paires. C'est très minimes et un déficit de près de 100 millions de paires est

à combler. Le ministère de l'industrie a mis en place une stratégie pour soutenir les PME activant dans ce domaine, en leur accordant toutes les facilitations pour se développer et promouvoir leurs productions. En effet, la filière du Cuir est en mesure de participer à l'augmentation du PIB national du secteur de l'Industrie, avoisinant les 5,7% actuellement. « Notre objectif est de le porter à plus de 10 % dans les années à venir, et ce, conformément aux orientations du président de la République », souligne-t-il.

L'intervenant a rappelé que le ministère de l'Industrie avait fait procéder, dès 2018, à la collecte des peaux des sacrifices, laquelle collecte s'était arrêtée en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie de la Covid-19, avant de reprendre en 2022. Cette opération a pour but de préserver l'environnement, d'exploiter le potentiel de la richesse animale et de promouvoir l'industrie des cuirs.

Un objectif difficile à atteindre sans vulgarisation avec la participation de la société civile et des opérateurs économiques qui sont appelés à investir dans la tannerie et les métiers annexes. Il ne s'agit pas, toutefois, d'augmenter le taux des peaux de mouton exploitables seulement. Aujourd'hui, il y a un réel défi à conserver cette matière première dans

sa forme naturelle, à savoir dépecée et transformable.

Car, en dépit des résultats positifs relevés lors de ces trois dernières années, le taux de récupération des cuirs de bonne qualité demeure relativement faible. Pour l'Aïd El Adha de cette année, le département d'Ali Aoun a procédé à l'installation d'une cellule pour le suivi de la collecte et la préservation des peaux. Des recommandations sont données aux citoyens pour détacher la toison délicatement afin de ne pas l'abîmer. Il leur est conseillé aussi de ne pas la laver, de saler abondamment la partie molle puis de la déposer à l'endroit réservé à la collecte par les services communaux. Sur un autre registre, le même responsable a annoncé qu'une réflexion est déjà engagée, par ladite commission, regroupant différents ministères, pour la mise en place d'un mécanisme tout au long de l'année pour s'occuper de la récupération des peaux des moutons et surtout en bonne état.

En clair, une société sera créée dans les prochains mois, annonce-t-il. Il aura la mission de la sensibilisation des gens sur l'importance de la récupération des peaux des moutons et la mise en place d'un mode opératoire pour la valorisation de cette richesse, jusqu'à la non exploitation d'une manière optimale.

## PROTECTION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET DES SAVOIRS TRADITIONNELS ASSOCIÉS

### Impérative unification de la position africaine

**D**es experts et des responsables ont mis en relief dimanche à Alger la nécessité d'unifier la position africaine concernant la protection des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés lors de la Conférence diplomatique de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) prévue en Inde en 2024. Présidant l'ouverture de la réunion régionale africaine sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, le directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Mohamed Berrah, a affirmé que cette rencontre visait à "unifier la position africaine lors de la Conférence diplomatique prévue en 2024, avec pour objectif d'adopter un système juridique devant assurer la protection des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés". Il a ajouté, dans le même contexte, que le continent afri-

cain veillera, durant cette conférence diplomatique, "à jouer un rôle prépondérant dans les négociations, afin de protéger les ressources génétiques des pays du sud et de prendre en compte leurs préoccupations et leurs intérêts".

La réunion d'Alger "est une halte importante pour sortir avec des positions communes et unifiées pour tous les pays africains", a-t-il estimé, soulignant l'importance d'engager les négociations avec une position unifiée assurant la protection des ressources génétiques et des droits des pays d'origine. L'Afrique est un "viviers de savoirs traditionnels et de ressources génétiques, souvent exploitées (...) à des fins économiques, industrielles et autres, en l'absence d'un encadrement juridique", a ajouté le même responsable.

Le même responsable a mis en avant que cette réunion "reflète l'intérêt accordé par les autorités algériennes à cette question, elles, qui ont fournis de grands efforts

pour coordonner le travail du groupe africain à Genève (siège de l'OMPI), qui ont été sanctionnés par l'adoption de l'Assemblée générale du WIPO en 2022, d'une résolution appelant à tenir cette conférence diplomatique en 2024".

A son tour, le vice-directeur général de l'OMPI, Edouard Kouakou, a indiqué que "plusieurs pays africains disposent de savoirs traditionnels, d'expressions culturelles et de ressources génétiques, qui peuvent être exploités économiquement". La réunion d'Alger "s'inscrit dans le cadre des consultations régionales générales tenues également en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique", a-t-il fait observer, saluant à ce propos le rôle pionnier de l'Algérie dans la coordination entre les membres du groupe Afrique.

De son côté, la présidente du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI, Lily Claire Bel-

lami, a relevé l'importance de sortir, lors de la Conférence diplomatique de 2024, avec un accord reflétant les positions du groupe Afrique, et des pays du Sud.

Cet accord devra être équilibré afin d'obtenir le vote de la majorité des pays, a-t-elle considéré. "En l'absence de cet accord, les pays africains subiront de lourdes pertes en raison de l'exploitation gratuite de leurs ressources génétiques par les pays industrialisés", a-t-elle fait remarquer. L'experte a souligné, par ailleurs, "le rôle décisif de l'Algérie dans l'organisation de la conférence diplomatique de 2024 grâce aux efforts de sa représentation permanente à Genève". Organisée par le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger en coordination avec l'OMPI, cette réunion régionale de trois jours regroupe près de 50 experts africains d'environ 30 pays membres de l'OMPI, ainsi que d'experts hors continent.

R.N.

R.E.

## PROJET DU COMPLEXE DE BECHAR

### Lancement des travaux avant fin 2023

Les travaux de réalisation du projet du complexe sidérurgique de Bechar seront lancés avant la fin de l'année 2023, a annoncé le P-dg du groupe minier public, Manajim El Djazair (MANAL) Mohamed Sakhr Harami.

«Les chantiers de réalisation de ce projet d'envergure pour un coût d'un (1) milliard de dollars seront lancés avant la fin de l'année 2023 par notre partenaire, le consortium Chinois CMH, dans la zone de Toumiat (30 km au nord de Bechar) », a-t-il précisé dans une déclaration à la presse samedi soir en marge de la visite de travail d'une délégation de responsables et experts du secteur de l'énergie et des mines dans la wilaya.

«Ce projet industriel d'une grande importance économique pour la wilaya de Bechar, sera concrétisé en partenariat avec l'entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL), et sera destiné à la production du rail et du profilé en acier, à partir de la mine de fer de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf)», a-t-il expliqué.

Pour sa part, le wali de Bechar Mohamed Saïd Benkamou, a indiqué que «ce projet, vient aussi dans la perspective de la mise en place d'un pôle sidérurgique au niveau de la wilaya, avec à la clé la création de plus de 1.000 nouveaux postes d'emplois directs».

«Une assiette foncière industrielle de 1.000 ha, extensible à 3.000 ha a été dégagée par la wilaya pour la réalisation de ce projet industriel d'envergure dans la zone de Toumiat», a-t-il fait savoir.

«Cette zone dispose de plusieurs atouts dont sa proximité avec la RN-6, la ligne de chemin de fer Béchar/Oran, la ligne électrique de très haute tension (HTT), ainsi que la cimenterie de la Saoura, relevant du groupe industriel public des ciments d'Algérie (GICA)», a expliqué M. Benkamou, au P-dg du consortium Chinois CMH, Zhou Zhipeng, présent à cette occasion à Bechar en compagnie d'une importante délégation du ministère de l'énergie et des mines.

Pour la mise en œuvre de ce complexe sidérurgique, inscrit dans le cadre de la valorisation du méga projet d'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet, la wilaya compte entamer dans l'immédiat les travaux d'aménagement du site de Toumiat, et ce comme contribution pour sa concrétisation dans les délais prévus à savoir 36 mois, a ajouté le chef de l'exécutif de la wilaya de Bechar.

R.N.

R.E.

## FONDS MONÉTAIRE ARABE

### Un taux de croissance de 2,6% pour l'Algérie en 2023

**L**e Fonds monétaire arabe (FMN) prévoit un taux de croissance de 2,6% en 2023 pour l'Algérie, bénéficiant de sa reprise en 2022, grâce au retour de la production pétrolière aux niveaux d'avant la COVID-19, soutenu par la croissance du secteur non pétrolier, en particulier le secteur des services et le secteur agricole, qui a fortement retrouvé son activité. C'est ce que le Fonds monétaire arabe a indiqué dans son rapport sur les économies des pays arabes, publié le 18 mai dernier.

La même source a indiqué que l'Algérie a cherché ces dernières années à diversifier l'économie en améliorant la production hors des hydrocarbures et, à cet égard, elle s'est engagée dans un important processus de réformes structurelles qui devrait avoir des effets positifs sur l'économie. Les rédacteurs de ce rapport ont énuméré la loi sur les investissements et à l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances, et en attente de la ratification de plusieurs textes législatifs régissant l'activité économique, telle

que la loi monétaire et bancaire, la loi sur le partenariat entre les secteurs public et privé et la loi des marchés publics et du foncier industriel.

Quant à l'inflation, le FMN prévoit un taux d'inflation qui devrait atteindre environ 6,8% en 2023, avec l'espoir d'une baisse à 6,2% en 2024. Les autorités officielles ont récemment augmenté les salaires et amélioré le pouvoir d'achat des citoyens.

S.T.

APN

## Adoption du projet de loi relatif aux forêts et au patrimoine forestier

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, samedi à l'unanimité, le projet de loi relatif aux forêts et au patrimoine forestier lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement dont la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

A l'issue du vote, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a affirmé que cette loi était venue accompagner les changements économiques, climatiques et sociaux qui ont marqué le pays, ce qui constitue une contribution positive pour les citoyens.

Il a rappelé "l'importance capitale du texte de loi, car il offre une nouvelle vision à la politique d'ouverture économique pour la valorisation des programmes de développement du secteur", expliquant que le secteur a pris en considération les différentes propositions, préoccupations, questions et interventions qui ont été formulées dans le cadre de l'examen de ce projet de loi. Le texte de loi vise à mettre à jour le cadre législatif de gestion des propriétés forestières du pays, en prévision d'une meilleure valorisation des ressources forestières sur les plans économique, social et environnemental.

Ses dispositions prévoient la révision de la gestion des propriétés forestières conformément aux engagements de l'Algérie en matière de protection de la biodiversité, d'adaptation aux changements climatiques, de lutte contre la désertification et de gestion économique du patrimoine forestier, qui repose sur le renouvellement de sa productivité et les outils de son encadrement, outre la protection et la préservation des potentiels forestiers nationaux et l'expansion de la couverture forestière.

R E

ALLIANCE ASSURANCES

## Un chiffre d'affaires de 5 448 milliards de DA en 2022

La compagnie d'assurance «Alliance Assurances» a rendu public, ce dimanche, son bilan financier pour l'exercice de 2022. Avec un chiffre d'affaires de 5.448 milliards de DA, la compagnie a réalisé une évolution de 625 millions de DA et un taux de croissance de 13% comparativement à 2021, où le chiffre d'affaires s'est établi 4.823 milliards de DA.

Par Z R.

Il est à noter que la progression du marché « dommages » a été estimée à 4.7 %, selon les prévisions du CNA pour l'exercice 2022. Le portefeuille a été amélioré et équilibré à 50 % en risques particuliers et 50 % en risques entreprises et professionnels. Pour ce qui est de la branche « automobile particuliers », elle se maintient et à moins de 45%. Quant au taux d'encaissement/recouvrement, il a également été amélioré pour atteindre les 97,5 % sur la production annuelle TTC.

Les états financiers font également apparaître un résultat net bénéficiaire de 567 millions DZD au 31/12/2022 contre un résultat bénéficiaire de (502 millions DZD en 2021). Ce résultat aurait pu être meilleur sauf que la compagnie a subi un fait fiscal hors de sa volonté et de celle de son management, a précisé la compagnie dans un communiqué adressé à notre rédaction.

Dans le cadre de la transparence et de l'information financière vis-à-vis du marché et des actionnaires, le management a établi un compte rendu sur un fait majeur inattendu et exceptionnel qui a eu lieu en 2022 et qui a altéré le résultat de l'année.

En effet, au début de l'exercice 2022, la compagnie a été notifiée par les services de la Direction Générale des impôts/Direction des Grandes Entreprises (DGI/DGE) d'un redressement d'IBS d'un montant qui avoisine les 90 millions de DA sur les exercices 2019/2020.

Le motif de ce redressement a été motivé par la perte de bénéfice d'un abattement de l'IBS sur la part du capital coté en bourse. Cet avantage fiscal pour encourager les opérations en bourse et les porteurs d'actions en plus de l'exonération de l'IRG sur la plus-value sur les transactions était consenti par

les pouvoirs publics. Cet avantage accordé par le législateur dans le cadre de la loi des finances est renouvelé chaque 5 ans mais, pour les exercices 2019/2020, il n'a pas été reconduit et ce, malgré la promesse d'y remédier.

Dès que la compagnie a été notifiée, le management a saisi toutes les autorités concernées pour corriger cette omission qui a causé un préjudice financier aux actionnaires et porteurs d'actions en bourse. Malheureusement, tous nos efforts auprès des autorités concernées et des structures centrales habilitées du ministère des finances n'ont pas abouti et au début de l'exercice 2023, un rôle a été notifié à la compagnie qui s'est acquittée de cette charge. La charge a été constatée dans le bilan de l'exercice 2022 et qui a amputé le résultat de l'exercice qui aurait pu être meilleur et donner la possibilité à la compagnie d'améliorer sa distribution de dividendes par action.

Par ailleurs, l'Assemblée a approuvé la distribution d'un dividende de 35 DZD par action au titre de l'exercice 2022 (le même dividende a été arrêté en 2021), ce qui vaut une rentabilité nette d'environ 8 % par action, selon le cours de la bourse d'Alger fixant la valeur de l'action d'Alliance Assurances à 447 DA.

En outre, les résolutions proposées ont été votées à l'unanimité par l'ensemble des actionnaires et des membres de l'Assemblée. Le management de la compagnie a fait une communication générale sur l'état du marché et les difficultés qui entravent l'exercice de cette activité ainsi que les projets de réformes envisagés et annoncés récemment par M. le premier ministre.

### Appel à l'accélération des réformes

L'Assemblée Générale s'est félicitée de cette avancée et souhaite la mise en place d'une

autorité indépendante de surveillance du marché des assurances placée sous l'égide du premier ministre en tant qu'autorité et non comme une agence afin de lui conférer tout le pouvoir nécessaire et l'indépendance d'agir avec célérité, impartialité et efficacité pour redresser et développer un secteur aussi important pour l'économie du pays. Les membres de l'Assemblée Générale ont exprimé leurs souhaits de l'accélération des réformes structurelles profondes et irréversibles ainsi que la concrétisation du point 23 du programme électoral de M. le Président de la République qui insiste sur la modernisation et la numérisation du secteur des assurances.

Ils ont recommandé de mettre en place un programme de réformes clair et engageant avec des objectifs à atteindre en termes de progression du taux de pénétration par rapport au PIB, de bannir les pratiques de discrimination et de concurrence déloyale toujours en pratique malgré un discours officiel et des directives claires des plus hautes autorités politiques et de rétablir l'équilibre des branches d'assurances déficitaires et les soumettre à des tarifs réglementés afin de ne pas compromettre l'équilibre financier des acteurs et faire courir un risque à l'activité et au marché.

Dans le cadre de l'effort de digitalisation engagé par la compagnie, après le lancement de son application mobile en novembre 2022 et de sa plateforme marchande, Alliance Assurances poursuit ses efforts pour améliorer l'expérience client et proposer de plus en plus de services digitalisés.

Le management a informé l'Assemblée des nouveautés du secteur et la mise en marche de la plateforme « e-recours » pour le règlement de sinistres inter compagnies et qui a mis à jour le déséquilibre abyssal entre le tarif RC automobiles et la sinistralité de cette branche.

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER

## Signature d'une convention entre Algérie Poste et la COSOB

Algérie Poste et la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) ont signé, ce dimanche à Alger, une convention dans le cadre des mécanismes de renforcement et de développement du marché financier national. La convention a été signée par

le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi, et le président de la COSOB, Youcef Bouznada, qui ont insisté, par la même occasion, sur l'opportunité qu'offre ce genre de partenariat aux deux parties, notamment en matière d'échange de compétences et de prestations dans divers do-

maines. Ce partenariat, qui a pour objectif de définir le cadre général et les conditions de mise en œuvre des actions de collaboration et de coopération entre les deux institutions, englobe aussi la couverture de toutes les activités pertinentes des domaines de compétence de la COSOB.

En marge de la signature, Algérie Poste a abrité une cérémonie de remise de diplômes à la 10e promotion de formation de certification des professionnels du marché financier (CPMF) de l'Institut de formation des banques.

R E.

INTÉGRÉS AU GRADE DE SUPERVISEUR DE L'ÉDUCATION

## Le 31 janvier dernier délai pour les diplômés pour rejoindre leurs postes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Fayçal Bentaleb a annoncé à Saïda que la date du 31 janvier prochain sera le dernier délai pour les diplômés universitaires intégrés au grade de superviseur de l'éducation pour rejoindre leurs postes de travail dans le secteur de l'éducation nationale à travers le pays.

Lors de la présentation des activités du secteur de l'emploi dans la wilaya de Saïda, le ministre a souligné que "4.800 diplômés intégrés au poste de superviseur de l'éducation doivent rejoindre leurs postes, avant la date du 31 décembre 2023, fixant la date limite pour l'achèvement de cette opération", appelant les concernés à ne pas rater

cette opportunité.

Dans ce contexte, M. Bentaleb a souligné que 40.200 jeunes titulaires d'un diplôme universitaire ont rejoint des postes permanents au rang de superviseur de l'éducation, ajoutant que "cette profession est considérée comme un métier noble au cœur du travail pédagogique lié à l'accompagnement et au suivi du comportement de l'élève au sein de l'établissement scolaire".

Il a également évoqué l'intégration de plus d'un demi-million de jeunes Algériens dans des emplois permanents dans divers secteurs administratifs et économiques, rappelant, d'autre part, la décision d'augmenter l'allocation chômage, qui a touché près de 2 millions de

bénéficiaires.

Il a, en outre, souligné que "ces chiffres sont des indices mettant en exergue l'engagement des autorités publiques à respecter la fidélité du citoyen".

A Saïda, le ministre a supervisé l'inauguration du siège de l'antenne de proximité de distribution de l'Office national des prothèses et appareillages et le siège de l'Agence locale de la Caisse nationale de sécurité sociale pour les non-salariés (CASNOS), outre les deux sièges du centre payeur 2 et l'antenne de la CNAS de l'Université Dr. Moulay Tahar de Saïda.

R E.

PROMOTION DU «MADE IN ALGERIA» À L'INTERNATIONAL

## Le retour en force de la Safex

Réduite à être juste un organisme événementiel, la Société Algérienne des Foires et Exportations (Safex) reprend des couleurs et revient en force, à ses activités originelles. Pour le Directeur Général de cet organisme, l'extériorisation du produit algérien, ne peut se faire qu'à travers le prisme de la Safex. Pour lui, le crédit de son organisme, est appuyé par les différentes manifestations qu'il organise et la Foire internationale d'Alger, en est l'archétype.

Par Réda Hadi

**A**vec le retour des investissements, le produit algérien doit être mieux connu. Avec son programme de redéploiement, la Safex ne veut plus jouer de rôle factice, et se veut être un partenaire idoine pour la production nationale.

La crédibilité du produit algérien s'en trouvera renforcée ; et en novembre 2023 ; l'on saura si la candidature de l'Algérie pour abriter l'IATEF de 2025, sera acceptée. Cette manifestation d'envergure internationale et panafricaine, sera un excellent tremplin pour la promotion du produit algérien, qui se fait de plus en plus apprécier. Le premier responsable de la Safex explique que tous les efforts déployés doivent avoir une seule convergence et le même objectif, à savoir le retour de l'Algérie sur la scène économique mondiale et particulièrement africaine.

Avec le retour des investissements et l'appui des pouvoirs publics d'en assurer le succès, il faudrait sou-



ligne ce responsable et avec l'appui du gouvernement, revenir au marché africain qui est son berceau naturel. Sauf que pour le redéploiement, efficace de la Safex, ajoute ce même responsable, recourir à l'ouverture de bureaux régionaux, pour mieux et plus se rapprocher du producteur. Ainsi donc, après avoir perdu « exportation » de son répertoire, la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX) revient avec force sur la scène continentale, « par l'installation de ses futurs showrooms via des succursales qui sont mises en place en Mauritanie, au Sénégal,

puis au Niger », indique-t-il, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III ». Selon lui, « on parle d'une seconde étape qui touchera la Côte d'Ivoire et le Cameroun ». S'agissant de la 54 FIA, ce responsable précise que la SAFEX a toujours fait la promotion de la production nationale à travers de nombreux salons et événements économiques. Pour cette édition de la FIA, « elle était un franc succès, comptant 30 pays étrangers », assure M. Boukadoum, qui ajoute que : « les visites des délégations étrangères étaient carrément ciblées. Ceci prouve que les

étrangers commencent à maîtriser le marché algérien ». À ce stade, affirme encore la DG de la Safex, « lors de cette édition, l'Algérie a marqué un grand pas dans son ouverture sur l'économie internationale. » À ce sujet, des professionnels algériens, soulignent que cette édition a été marquée par l'émergence de Start-up avec un ensemble de projets et d'innovations qui visent à apporter des solutions pratiques innovantes dans plusieurs domaines, mettant en avant leurs grandes capacités à la compétitivité et dans l'accompagnement des grandes sociétés.

FIA

## Les start-up mettent en exergue leurs capacités d'innovation dans tous les secteurs

Les start-up algériennes ayant pris part à la 54e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) (20 au 25 juin) avec un ensemble de projets et d'innovations qui visent à apporter des solutions pratiques innovantes dans plusieurs domaines, mettant en avant leurs grandes capacités à la compétitivité et dans l'accompagnement des grandes sociétés.

Dans une tournée de l'APS dans les couloirs de la FIA (Pins Maritimes d'Alger), plusieurs nouveautés auxquelles sont parvenues les start-up algériennes ont été mises en avant, en ce qui a trait à l'aspect de lutte contre les incendies, la santé, l'agriculture, les technologies et les finances, d'autant plus que la manifestation a constitué une occasion propice pour ces entreprises, en vue de tirer profit des expériences et expertises des pays participants, dans l'objectif d'échanger les connaissances. Dans ce cadre, la start-up "BK Fire", spécialisée dans la fabrication de pompes et de skids anti-incendie a pris part à la FIA, avec "un robot de lutte contre les incendies", considéré comme le fruit d'innovation du bureau d'études de la start-up.

Le fondateur et gérant de la start-up, Khaled Basta a indiqué que ce "robot" peut éteindre les incendies à distance, grâce à une télécommande sur une distance de 300 mètres qui peut être augmentée à l'avenir. Ce "robot" fonctionne avec les batteries, est équipé de deux moteurs électriques et peut connaître des améliorations en vue d'augmenter ses capacités et ses avantages à l'avenir, précise le responsable.

Cette innovation algérienne peut être dotée d'un jet d'eau qui peut éteindre les feux à une distance de 80 mètres, si un ensemble de conditions s'y prêtent.

Sur l'objectif de la participation à la FIA, M. Basta a indiqué qu'il s'agit de faire connaître les nouveautés auxquelles est parvenue la start-up au double plan national et international " et pourquoi pas construite des partenariats avec des entreprises étrangères et exporter nos produits".

De son côté, la start-up "Nabatic" spécialisée dans la mise au point d'applications sur le net, a exposé sa plate-forme numérique "Fito" qui permet aux agriculteurs de trouver des solutions aux problèmes et aux pathologies qui peuvent affecter leurs récoltes agricoles, par souci d'économiser le temps, en vue d'augmenter la rentabilité et d'améliorer la production.

Le Directeur technique de l'entreprise, Ahmed Roumita a indiqué que cette application permettra aux agriculteurs de diagnostiquer les maladies qui pourront affecter les plantes et ce par la prise d'une photo qui sera envoyée via la plateforme, qui identifiera la maladie et orientera l'agriculteur afin de parvenir à une solution adéquate grâce à une bibliothèque incluse sur la plateforme, avec plus de 100 cultures et 300 fléaux ou maladies qui pourront affecter les plantes, ainsi que les produits utilisés pour les éliminer.

Cette application permettra également aux agriculteurs et aux professionnels du secteur d'identifier les points de vente des produits agricoles tels que les pesticides agricoles, les engrais et les graines, situés à proximité.

La start-up "Strap Life" a présenté, à son tour, sa plate-forme numérique visant à assister les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ( les maladies cardiaques et le diabète), les malvoyants et les analphabètes, en les accompagnant dans la prise de médicaments nécessaires d'une manière appropriée et opportune afin d'éviter toutes complications.

A cet égard, la propriétaire de l'entreprise, Asma Remmache, a précisé que cette application fournit les données et les informations nécessaires, tels que le moment de la prise des médicaments et les doses appropriées, étant connectée à une montre intelligente qui permet aux malades et à leurs proches, et aux personnes âgées de recevoir une alerte sonore ou un signal lumineux indiquant le moment adéquat.

De son côté, la start-up spécialisée dans la technologie financière et le paiement électronique sur les sites web "Guidini", a présenté deux plateformes numériques, la première liée à la fourniture de solution de paiement électronique, et ce en incluant ce service dans les plateformes ou les applications des entreprises qui ont besoin de ce type de paiement et en les accompagnant dans cette tâche, selon ce que le fondateur et le gérant de cette entreprise, Mourad Mechta a indiqué.

La plateforme offrira également des services de réservation de chambres d'hôtels, de paiement de factures, et d'achat de billets sur internet.

La Foire internationale d'Alger dans sa 54e édition, qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain, connaît la participation de 32 entreprises labellisées "Start-up", invitées par l'accélérateur publique de start-up "Algeria venture", venues exposer leurs produits et leurs expériences.

L'Italie est l'invité d'honneur de cette 54e édition, organisé sous le thème "Algérie: Nouvelles perspectives et nouveaux horizons", et qui connaît la participation de plus de 640 exposants nationaux et étrangers.

R. E.

DES RENCONTRES «B2B» ORGANISÉES EN MARGE DE LA FIA

## Promouvoir le partenariat et les échanges entre Algériens et étrangers

**D**es rencontres "B2B" ont été organisées samedi dans le cadre de la Foire internationale d'Alger (FIA) entre nombre d'opérateurs économiques algériens et étrangers participant à ce rendez-vous, en vue d'examiner les opportunités de partenariat et de promotion des échanges dans tous les domaines". Lors de ces rencontres directes organisées par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Kamel Hamenni, son président, a souligné que «la politique d'encouragement de l'investissement engagée par le président de la République, à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement a été couronnée de succès», affirmant «la forte affluence d'opérateurs étrangers sur les produits nationaux, notamment les matériaux de construction remplissant le critère de rapport qualité-prix».

A cet effet, le représentant de la Chambre de l'industrie, de l'agriculture, des mines et de l'artisanat du Tchad, a fait part à l'APS de la volonté de son pays «d'établir des partenariats avec l'Algérie et de promouvoir les échanges, notamment en matière des matériaux de construction, des industries agroalimentaires et de la sidérurgie», ajoutant que des négociations ont eu lieu avec l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex), ainsi qu'avec des entreprises publiques et privées pour promouvoir les échanges entre les deux pays.

«Nous aspirons à réaliser prochainement un partenariat fructueux sur le terrain», a-t-il ajouté.

L'ambassadeur du Mozambique à Alger, Carvalho Muaria, a exprimé de son côté «la forte volonté de son pays d'établir des échanges commerciaux avec l'Algérie dans plusieurs secteurs, car constituant «un pôle économique important et stratégique encourageant l'investissement», soulignant la nécessité de redoubler d'efforts pour «une économie africaine consacrant le principe gagnant-gagnant».

Concernant les participants asiatiques, la représentante de l'ambassadeur du Vietnam en Algérie, Viti Tan Tu, a révélé que la valeur des exportations algériennes vers le Vietnam avaient dépassé les 10 millions de dollars en 2022, un marché essentiellement représenté par les dattes et les fruits, ajoutant que son pays aspirait à augmenter ses échanges avec l'Algérie tout particulièrement à la lumière de sa nouvelle politique qui vise à élargir les voies de coopération.

S'agissant de la partie algérienne, plusieurs entrepreneurs ont affiché leur enthousiasme à vouloir exporter vers de nouveaux marchés, et en particulier vers les marchés africains. A cet effet, le président de l'association des céramistes, M. Mohamed Moncef Bouderra a insisté sur la disposition des acteurs dans le domaine de la céramique à atteindre de nouveaux marchés, dans le but de partici-

per au développement économique du pays, d'autant que "la production annuelle des adhérents à l'association dépasse les 300 millions de mètres carrés, alors que le marché local ne consomme que 200 millions de mètres carrés".

M. Kechroud Khaled exportateur de dattes vers l'Europe depuis 2014, a également fait part de sa volonté de conquérir les marchés africains, et a fait part de son intérêt à collaborer avec les africains, surtout qu'il exporte environ 400 tonnes annuellement. Il a également indiqué avoir reçu plusieurs offres de la part de plusieurs pays étranger compte tenu de la qualité des dattes algériennes et de leur prix concurrentiels.

Il est à rappeler que la 54e foire internationale d'Alger, qui sera clôturée dimanche, connaît la participation d'environ 640 exposants nationaux et internationaux, avec la participation de l'Italie comme invité d'honneur de cette édition sous le thème " Algérie : Nouvelles perspectives et nouveaux horizons".

## MOSTAGANEM

**Un débarquement record de poissons au niveau des ports de la wilaya**

Un débarquement record de poissons a été enregistré au mois de juin au niveau des ports de la wilaya de Mostaganem dépassant 600 tonnes, a-t-on appris auprès de la Direction de la pêche et de l'aquaculture.

Le directeur du secteur, Abdelhafid Zenasni, a indiqué à l'APS, que le volume de poissons, notamment le poisson bleu, enregistré au niveau de ces ports, est passé de 422 tonnes au mois de mai dernier à 610 tonnes dans les 20 premiers jours du mois de juin en cours. La quantité de la sardine a doublé lors de cette période, passant de 119 t en mai à 360 t ce mois-ci, a-t-il fait savoir, soulignant

qu'une moyenne de 60 caisses par embarcation a été enregistré dont 80 % de caisses de poisson bleu, ce qui a contribué à une baisse significative des prix de ces produits de mer au niveau de la poissonnerie (vente en gros) et des marchés locaux. La quantité de poissons déchargée mercredi au niveau des trois ports de la wilaya (Mostaganem, Sidi Lakhdar et Salamandre) a atteint 23,4 tonnes. Par conséquent, le prix de gros de la sardine chez les grossistes oscille entre 200 et 300 DA le kilogramme. Chez les détaillants, le prix se situe entre 300 et 400 DA/kg, selon M. Zenasni. Le directeur de la pêche et de l'aquaculture a attribué ce bond quantitatif de la production halieutique aux conditions climatiques favorables, à la régénération de la richesse halieutique et à l'intensification des sorties de pêche, dans le plein respect des règles réglementant l'activité, annonçant que les mois de juillet et août prochains verront une production de poissons encore plus grande et variée et une baisse des prix dans des limites raisonnables. La production de différentes espèces de poissons a atteint du 1er janvier jusqu'à ce jour 2.144 tonnes dont 702 t de sardine.

A rappeler que cette production de la wilaya l'an dernier a dépassé 6.600 tonnes, dont 5.580 t de poissons bleus, 660 t de poissons blancs et 400 t de mollusques, crustacés et autres produits de l'aquaculture, notamment la daurade et les moules.

## TLEMCCEN

**Le renforcement du parc hôtelier fera de la wilaya une destination touristique par excellence**

*Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mokhtar Didouche a affirmé samedi à Tlemcen que le renforcement du parc hôtelier fera de la wilaya de Tlemcen une destination touristique par excellence.*

Dans une déclaration à la presse à la station thermale de la commune de Hammam Boughrara, en marge de sa visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya, le ministre a indiqué que ce parc verra une extension à la faveur des projets en cours de réalisation, dont ceux liés aux hôtels du secteur privé, des établissements touristiques publics, qui ont été aménagés de manière moderne. M. Didouche a ajouté que les plages de la wilaya de Tlemcen sont prêtes pour accueillir les estivants à la faveur des efforts déployés par les autorités et des services de la wilaya pour les aménager et les nettoyer, avant le

lancement de la saison estivale.

Le ministre a inspecté, au premier jour de sa visite à la plage de Marsa Ben M'hidi, le chantier de réalisation d'un hôtel touristique, ainsi que la plage de Ouled Benayad relevant de la commune de Souk Tleta. Il a ensuite procédé à l'inauguration d'un hôtel dans la commune de Maghnia et s'est enquis de la situation de l'hôtel de la Tafna de cette commune. Mokhtar Didouche a également visité la station thermale de la commune de Hammam Boughrara et la citadelle d'El Mechouar, avant d'inspecter l'annexe de l'Institut national d'hôtellerie et du tourisme de la wilaya de Tizi Ouzou à Tlemcen, ainsi que et la mosquée et le mau-

solée de Sidi Boumediene et l'hôtel du plateau Lalla Setti.

Le programme du deuxième jour de la visite du ministre porte sur les cérémonies de célébration de la Journée nationale du tourisme au palais de la culture Abdelkrim Dali, la visite d'expositions d'opérateurs économiques, partenaires touristiques et artisans et la remise du prix du concours de vidéos promouvant les destinations touristiques de l'Algérie, ajouté à cela la distinction du personnel du secteur admis à la retraite et la visite d'une exposition du costume traditionnel et de la nouba andalouse au niveau cet établissement culturel.

## TIPASA

**Le CREA offre des aides à 300 familles sinistrées suite aux récentes inondations**

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a offert, des aides à 300 familles sinistrées suite aux inondations survenues récemment dans les communes Est de la wilaya de Tipasa.

Lors d'une rencontre entre le président du CREA, Kamel Moula, et le wali de Tipasa, Seddik Boucetta, le conseil a offert des aides « symboliques » constituées de vêtements de l'Aïd à 300 familles sinistrées suite aux récentes inondations, en signe de solidarité. La Direction de l'action sociale de la wilaya se chargera de la distribution de ces aides aux familles sinistrées suite aux inondations enregistrées dans la

nuit du 24 et du 25 mai dernier, dans lesquelles un enfant de 9 ans est mort, blessé lors de l'effondrement du mur d'un stade de proximité. Les 122 familles sinistrées suite à ces inondations ont été relogées dans les 48h dans des logements décentes, en application des instructions du président de la République, qui avait insisté aussi pour l'indemnisation des pêcheurs impactés par les intempéries, en leur accordant une allocation exceptionnelle mensuelle de 30.000 DA jusqu'à la reprise de l'activité au niveau des ports de pêche. Dans un autre contexte, M. Moula a affirmé que les perspectives d'investissement en Algérie

étaient « prometteuses », notamment dans le secteur du Tourisme. Il a ajouté que le climat des affaires en Algérie « s'améliore et encourage les opérateurs économiques à venir investir, notamment à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement et au regard du travail remarquable accompli par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement ». Et d'ajouter : « nous œuvrons en coordination avec les pouvoirs publics, en tant que partenaire, à l'édification d'une économie nationale forte », précisant que « beaucoup de choses ont changé sur le terrain, notamment la confiance retrouvée entre opérateurs et responsables

au niveau local mais aussi au plus haut niveau ». M. Moula a appelé, dans ce cadre, à « définir les priorités en fonction des besoins nationaux et des spécificités de chaque région, à commencer par la réduction de la facture d'importation et le renforcement de la production locale ». Pour sa part, le wali de Tipasa a salué l'initiative du CREA, affirmant l'engagement de l'instance exécutive locale à aider et encourager les opérateurs économiques intéressés par l'investissement dans la wilaya de Tipasa dans des secteurs comme le Tourisme, l'Agriculture et l'Agroalimentaire.

## EL-TARF

**Récolte prévisionnelle de 300 000 quintaux de céréales**

Une récolte prévisionnelle de 300.000 quintaux de céréales est attendue au terme de l'actuelle saison agricole 2022-2023 sur la base d'un rendement moyen à l'hectare de 20 à 40 quintaux, a indiqué le président de la chambre locale de l'agriculture. Cette production est en recul de près 30 % comparativement aux objectifs initiaux et à la récolte de la saison précédente qui avait atteint près de 540.000 quintaux en raison des fortes précipitations du mois de mai passé, a précisé à l'APS Sassi Abadlia. La campagne moisson-battage débutera fin juin au lieu de la mi-juin prévue initialement en raison des intempéries et des eaux accumulées sur les champs inondés suite aux récentes pluies, a-t-il dit.

Pas moins de 155 moissonneuses-batteuses de la Coopérative de cé-

réales et légumes sec (CCLS) d'El Hadjar (Annaba) qui s'ajouteront aux autres moissonneuses-batteuses des autres wilayas voisines ont été mobilisées dans le cadre de la campagne moisson-battage, a déclaré le même responsable. Neuf points de collecte de céréales ont été prévus à travers la wilaya avec la mobilisation de 100.000 sacs et la réservation d'un couloir vert pour les producteurs en vue de faciliter la livraison de leurs récoltes et leur paiement, a-t-on fait savoir. La même source a précisé que la CCLS d'Annaba a pris en charge le transport de la production des agriculteurs vers les points de collecte de la wilaya en vue de réduire les charges supportées par les agriculteurs.

La situation administrative du centre de stockage de Bouhadjar a été régularisée afin de prendre en

charge les besoins des paysans de cette région frontalière de 5.000 hectares, a-t-on indiqué. Les autorités locales en coordination avec l'ensemble des intervenants œuvrent à aplanir les difficultés rencontrées par les producteurs et à mettre en place les dispositifs de collecte de la production et sa livraison à la CCLS Annaba qui a renforcé ses capacités de stockage avec la possibilité de recourir à la location d'entrepôts privés, a-t-on ajouté.

Le même responsable, a salué les efforts des producteurs de maîtrise de l'itinéraire technique grâce aux campagnes de sensibilisation et de vulgarisation pour augmenter les capacités de production en dépit des dégâts occasionnés par les récentes précipitations.

## INFLATION CLIMATIQUE

# La hausse des prix alimentaires frappe de plein fouet les plus pauvres

*L'inaction prolongée face au changement climatique a laissé les personnes au bas de l'échelle socio-économique exposées aux fluctuations d'un marché mondial imprévisible, écrit Thomas Perrett.*

**L'**inflation des denrées alimentaires en Grande-Bretagne a atteint son niveau le plus élevé en 45 ans, passant de 18,2 % en février à 19,1 % en mars. Le prix des denrées alimentaires a augmenté de 25 % au cours des deux dernières années, ce qui correspond à l'augmentation cumulée des 13 années précédentes.

En réponse, la Banque d'Angleterre devrait augmenter les taux d'intérêt, ce qui, espère-t-elle, freinera l'inflation en supprimant les dépenses de consommation et en réduisant la demande. Cependant, l'inflation des denrées alimentaires est principalement due à des facteurs externes, plutôt qu'à des niveaux excessifs de la demande des consommateurs.

Il s'agit notamment des conditions météorologiques extrêmes induites par le changement climatique, qui ont entraîné une hausse des prix et une perturbation prolongée des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Selon le groupe de réflexion Positive Money, les faibles rendements des cultures en Espagne – le plus grand producteur d'olives au monde – ont fait augmenter les prix de l'huile d'olive de 25 %. Quant aux pénuries de café au Brésil, elles ont fait grimper le prix du café de 70 % entre avril 2020 et décembre 2021.

L'Inde, deuxième producteur mondial de blé, a été touchée par des tempêtes de grêle et la hausse des températures, qui ont aggravé les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et entraîné des pertes importantes pour les agriculteurs. Les prix avaient déjà augmenté en raison de l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a rendu les marchés d'exportation de la mer Noire inopérants.

Les opposants à la lutte contre le changement climatique ont toujours affirmé que les technologies vertes coûteuses nuiraient aux consommateurs ordinaires, entraînant des hausses d'impôts punitives et des coûts exorbitants qui leur seraient répercutés.

Le Net Zero Scrutiny Group (NZSG), par exemple, un groupe de pression parlementaire conservateur d'arrière-garde dirigé par le député Steve Baker, a qualifié de coûteuses et irréalisables les politiques net zéro visant à réduire la dépendance de la Grande-Bretagne à l'égard des marchés internationaux volatils de l'énergie et de l'alimentation.

Baker a lui-même critiqué les « coûts exorbitants » que la mise en œuvre du net zéro imposera apparemment. Il a affirmé que les politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en installant des pompes à chaleur à la place des chaudières à gaz pourraient déclencher « une terrible révolte et que le coût du net zéro pourrait provoquer une crise politique plus grave que la poll tax ».

Mais la récente crise de ce que Positive Money appelle la Climateflation a montré que, c'est moins les politiques coûteuses de net zéro imposant des coûts aux consommateurs, que l'incapacité à isoler le pays des chocs de la chaîne d'approvisionnement mondiale induits par l'utilisation des combustibles fossiles qui sapera la résilience de l'économie – avec de graves

conséquences pour les personnes à faibles revenus.

Les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés, qui sont plus susceptibles de consacrer une part de plus en plus importante de leurs revenus aux produits de première nécessité, souffrent généralement des fluctuations rapides des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Selon le groupe de réflexion New Economics Foundation (NEF), 37 % des familles ne seront pas en mesure d'assumer les coûts de la vie de base d'ici l'année prochaine, car les 10 % de ménages les plus pauvres verront leurs revenus chuter de 2 300 livres sterling par rapport au coût croissant des biens de base entre avril 2022 et avril 2024. Les prévisions récentes de la NEF ont indiqué que les augmentations de prix des biens essentiels devraient être trois fois plus rapides que les augmentations de revenus pour les ménages les plus pauvres que pour les ménages à revenus moyens, alors que seules les familles les plus riches verront leurs revenus augmenter par rapport à l'inflation.

Contestant l'idée qu'une hausse des taux d'intérêt puisse alléger le fardeau de l'inflation, la NEF a appelé le gouvernement à « reconstruire le filet de sécurité des revenus du Royaume-Uni, à investir dans nos services publics et à réduire la dépendance du pays à l'égard des combustibles fossiles onéreux. »

Un important programme d'investissement dans les énergies renouvelables pourrait permettre d'économiser jusqu'à 10 200 milliards de livres sterling d'ici à 2050, car l'abondance et la baisse rapide des coûts de l'énergie solaire et éolienne constituent une alternative efficace au pétrole et au gaz, dont l'extraction devient de moins en moins rentable. Alors que les coûts des modules solaires photovoltaïques ont diminué de 89 % entre 2009 et 2019, et que le prix de l'énergie éolienne terrestre a baissé de 79 %, le pétrole connaît un retour sur investissement énergétique (EROI) en baisse, ce qui signifie qu'il faut plus d'énergie pour extraire la même quantité de pétrole, dont la qualité diminue généralement.

Cependant, les consommateurs ont été laissés à la merci des fluctuations internationales des prix des denrées alimentaires et de l'énergie en raison de l'incapacité des gouvernements successifs à se désengager de manière adéquate des combustibles fossiles, exacerbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a fait grimper en flèche le prix des engrais, ce qui a poussé les agriculteurs à reporter leur production.

Des chercheurs de l'université d'Édimbourg ont révélé que 100 millions de personnes dans le monde pourraient souffrir de malnutrition si les hausses prolongées du prix des engrais se poursuivent. Les chercheurs ont également prédit que le coût des denrées alimentaires pourrait augmenter de 81 % cette année, la hausse des prix des engrais étant l'un des principaux facteurs de cette augmentation.

La flambée des prix des denrées alimentaires s'est accompagnée d'une augmentation spectaculaire des bénéfices non seulement des plus grandes entreprises de combustibles fossiles, mais aussi des multinationales de l'agroalimentaire. Selon le syndicat Unite, les quatre plus grandes entreprises agroalimentaires mondiales

ont réalisé 10,4 milliards de dollars de bénéfices l'année dernière, soit une augmentation de 255 %.

Les supermarchés ont eux aussi profité de l'inflation des prix pendant la période postpandémique, utilisant leur position sur le marché pour consolider leurs marges bénéficiaires. Tesco, Sainsbury's et Asda ont augmenté leurs bénéfices de 97 % en 2021, tandis que les huit principaux fabricants de produits alimentaires britanniques ont réalisé des bénéfices totalisant 22,9 milliards de livres sterling, une augmentation en 2021 depuis la pandémie.

Pris ensemble, trois secteurs importants, considérablement affectés par les conditions météorologiques extrêmes à l'étranger et la flambée du prix de l'essence – l'alimentation, l'énergie et les transports – représentent 57 % de l'inflation globale de l'économie, car les profits des entreprises, aggravés par la concentration du marché qui empêche la concurrence de faire baisser les prix, ont transféré le fardeau de l'inflation galopante sur les consommateurs.

La concentration a permis à quatre entreprises seulement de contrôler 90 % de la production céréalière, et à six entreprises seulement de contrôler 63 % des semences commerciales et 75 % des produits agrochimiques utilisés dans le monde.

Étant donné que huit pays représentent aujourd'hui environ 90 % des exportations mondiales de blé, l'escalade de la crise climatique et la stagnation des programmes de décarbonisation des dirigeants mondiaux pourraient exposer les pays dépendants des importations, qui se sont appuyés pendant des décennies sur des monnaies fortes et des déficits de la balance des paiements pour stabiliser l'inflation, à des circonstances économiques instables.

Les grands producteurs de denrées alimentaires ont également accumulé suffisamment de bénéfices pour verser des sommes importantes aux actionnaires. En 2022, Nestlé a versé 8,5 milliards de livres à ses actionnaires alors que les prix ont augmenté de 7,5 % au second semestre. Unilever, qui a réalisé 4,3 milliards de livres de bénéfices l'année dernière, a versé 1,3 milliard de livres à ses actionnaires tout en augmentant ses prix de 12 %.

La fréquence croissante des catastrophes naturelles causées par le changement climatique a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, exacerbé les niveaux d'inflation des biens de première nécessité et frappé le plus durement les consommateurs ordinaires.

L'inaction prolongée face au changement climatique, qui va du refus d'empêcher les banques d'investir dans les combustibles fossiles à l'absence d'isolation faiblement carbonée et d'énergie propre, a laissé les personnes au bas de l'échelle socio-économique exposées aux fluctuations d'un marché mondial imprévisible.

Pourtant, tous n'ont pas été touchés de la même manière : les plus grands fabricants de produits alimentaires et les entreprises de combustibles fossiles ont engrangé des bénéfices substantiels.

Source : *Byline Times*, Thomas Perrett  
Traduit par les lecteurs du site *Les-Crises*

## TUNISIE

## Le pouvoir d'achat des citoyens à l'épreuve du mouton de l'Aïd

Même si les prix ont flambé, sacrifier un mouton reste primordial". Malgré ses moyens limités, Lotfi Farhati, un ouvrier tunisien, s'est déplacé au souk en quête d'un mouton pas cher pour célébrer l'Aïd al-Adha.

Malgré la grave crise socio-économique que traverse la Tunisie et une inflation galopante qui a mis à mal le pouvoir d'achat, M. Farhati, comme beaucoup d'autres Tunisiens n'a pas renoncé au traditionnel sacrifice du mouton marquant la plus grande fête du calendrier musulman, qui commence mercredi.

"C'est plus qu'une tradition, c'est un rite sacré", affirme ce père de famille de 46 ans. Il confie s'être fait prêter de l'argent pour pouvoir acheter un mouton rien que pour faire plaisir à ses enfants.

Cette année et à l'instar de tant d'autres produits de consommation, le prix du mouton "sacrifiable" a augmenté à au moins 1.000 dinars (300 euros), soit plus que le double du salaire minimum dans ce pays du Maghreb. "Je comprends que l'agriculteur subit de son côté la hausse des prix des fourrages, mais comment se procurer un mouton sachant que le moins cher coûte autour de 1.000 dinars?", s'interroge M. Farhati.

Selon le président de la Chambre syndicale nationale des bouchers, Ahmed Laamiri, la hausse des prix des moutons s'explique aussi par un cheptel en décroissance en raison de la sécheresse.

"Contrairement à ce qui était annoncé par les responsables et dans les médias, nous disposons uniquement de 650.000 têtes et non pas de 1,1 ou 1,2 million", affirme à l'AFP M. Laamiri. "La rareté favorise l'augmentation des prix", selon lui.

"Prix exorbitants"

Pour freiner la hausse vertigineuse des prix des moutons et des viandes rouges, il a exhorté le mufti de la République à édicter une fatwa (avis religieux) annulant la célébration de l'Aïd, afin de "maintenir le pouvoir d'achat du consommateur", suggère M. Laamiri.

"Les prix sont exorbitants", convient Nesrine, 43 ans, une mère de deux enfants rencontrée dans un souk de moutons à Ariana, dans la banlieue nord de la capitale Tunis.

Elle a décidé d'attendre avant de mettre la main à la poche en espérant que les prix finiront par baisser, mais hors de question pour elle de renoncer au mouton.

"Je peux réduire les dépenses de loisirs ou le budget alloué aux sorties estivales, mais c'est impossible de priver mes enfants de cette joie et de se réunir autour d'un méchoui".

Fathi Dhifaoui, un marchand de bétail venu vendre ses moutons au marché, dit "comprendre le désarroi et l'indignation du consommateur" mais impute la hausse des prix à la sécheresse et des fourrages excessivement chers.

L'inflation, qui frôle les 10%, se traduit aussi par l'augmentation des prix des gâteaux et des pâtisseries traditionnelles habituellement très prisées en cette période de mariages et de cérémonies de fin d'années universitaires, entre autres occasions festives.

Ali ben Messaoud, directeur marketing de "Pâtisserie Masmoudi", explique que l'enseigne a adapté son offre pour tenir compte de l'érosion du pouvoir d'achat.

## EN AFRIQUE DU NORD

## Les recettes d'exportation de l'hydrogène vert devraient atteindre 110 milliards \$ en 2050

Le rapport estime que l'Afrique du Nord dispose du plus important potentiel d'exportation de l'hydrogène propre à l'échelle mondiale, en raison notamment de ses abondantes ressources énergétiques renouvelables, de sa demande locale modeste et de la proximité du marché européen.

L'Afrique du Nord pourrait engranger des recettes de 110 milliards de dollars en 2050 grâce à l'exportation de l'hydrogène vert, dont la consommation mondiale devra être multipliée par plus de six au cours des trois prochaines décennies, selon un rapport publié le 13 juin par le cabinet d'audit et de conseil Deloitte.

Intitulé « Green hydrogen : Energizing the path to net zero Deloitte's 2023 global green hydrogen outlook », ce rapport précise que quatre régions du monde devraient représenter ensemble environ 45 % de la production et 90 % du commerce international de ce combustible bas carbone en 2050. L'Afrique du Nord arrive en tête des régions qui disposent du plus important potentiel d'exportation (44 millions de tonnes), au regard de ses abondantes ressources énergétiques renouvelables et de sa faible demande intérieure.

Viennent ensuite l'Amérique du Nord (24 millions de tonnes), l'Australie (16 millions) et le Moyen-Orient (13 millions).

L'Amérique du Sud et l'Afrique subsaharienne peuvent également participer activement au commerce international de l'hydrogène bas carbone, avec environ 10 % des volumes échangés à l'horizon 2050.

L'Afrique du Nord est idéalement placée pour répondre à la demande croissante de l'Europe, en s'appuyant sur les relations bilatérales existantes dans le domaine énergétique, les conditions exceptionnelles d'irradiation solaire, les infrastructures d'exportation existantes, dont les terminaux portuaires et les nouveaux projets de connexion par gazoducs qui devraient avoir une capacité de transport de 12 millions de tonnes à partir de 2035.

## Compenser la baisse des recettes d'exportation des énergies fossiles

Le commerce international de l'hydrogène propre devrait générer plus de 280 milliards de dollars de recettes d'exportation en 2050. La plus grosse part de ces recettes sera captée par l'Afrique du Nord (110 milliards de dollars), l'Amérique du Nord (63 milliards de dollars), l'Australie (39 milliards de dollars) et le Moyen-Orient (20 milliards de dollars). Un commerce libre et diversifié peut améliorer la sécurité énergétique et accélérer le développement économique des pays en développement et émergents. Les recettes d'exportation de l'hydrogène propre peuvent également aider les exportateurs actuels de combustibles fossiles à compenser la baisse des recettes provenant du pétrole, du gaz naturel

ou encore du charbon.

Du côté des importations, le Japon et la Corée du Sud, qui sont confrontés à des contraintes de disponibilité des ressources renouvelables et des terres, devraient dépendre fortement du commerce international et importer 90 % de leurs besoins entre 2030 et 2050.

L'Europe, la Chine et l'Inde peuvent produire des quantités substantielles d'hydrogène vert, mais sont également susceptibles de dépendre des importations.

Le rapport indique également que la consommation mondiale d'hydrogène devra être multipliée par plus de six au cours des trois prochaines décennies pour atteindre l'objectif de zéro émission nette fixé dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Cela représente une production d'environ 170 millions de tonnes par an en 2030 et de près de 600 millions de tonnes par an en 2050. Mais les projets de production d'hydrogène vert déjà annoncés ne permettront de fournir qu'un quart de la demande prévue en 2030, soit environ 44 millions de tonnes.

## GARANTIE SUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS VERTES

## L'Égypte en négociation avec la banque de développement asiatique AIIB

Alors que l'Égypte se réchauffe à un rythme presque deux fois plus rapide que celui du reste de la planète, les obligations vertes serviront à financer la construction de parcs éoliens et d'autres projets liés à l'adaptation au changement climatique.

L'Égypte négocie l'obtention d'une garantie auprès de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) pour l'émission d'obligations vertes, a rapporté Bloomberg, citant un dirigeant de cette institution financière multilatérale créée par la Chine en 2015.

« Nous travaillons avec un pays pour garantir l'émission de ses obligations vertes. Il s'agit de l'Égypte [...] La garantie facilitera l'accès de l'Égypte aux marchés des capitaux et réduira ses coûts d'emprunt », a déclaré le président de l'AIIB, Jin Lihou, en marge de Sommet de Paris sur un nouveau pacte financier mondial, sans toutefois dévoiler le montant et calendrier de l'émission.

Il a précisé que le produit de l'émission servira notamment à financer la construction de parcs éoliens et d'autres projets liés à l'adaptation au changement climatique. En septembre 2020, l'Égypte avait émis des obligations vertes d'un montant de 750 millions USD, devenant ainsi le 1er pays de la région MENA à

émettre ce genre d'obligations destinées se à financer les projets environnementaux, les énergies propres et les projets de transports sobres en carbone.

Le pays d'Afrique du Nord, dont le territoire est majoritairement désertique, subit déjà de plein fouet les effets négatifs du changement climatique, son réchauffement étant presque deux fois plus rapide que celui du reste de la planète. L'Égypte est aussi confrontée à l'élévation du niveau de la mer et à l'avancée continue du désert.

L'AIIB, qui compte actuellement plus de 100 pays membres, constitue une tentative de Pékin et ses alliés de briser la domination occidentale sur la gouvernance des différents institutions financières multilatérales existantes. Elle compte parmi ses membres plusieurs pays africains, dont l'Égypte, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya et le Soudan.

Au sein du groupe des 7 pays les plus industrialisés (G7), seuls les USA et le Japon ont préféré rester en dehors de l'AIIB. Washington soupçonne la Chine de vouloir utiliser cette banque pour favoriser ses entreprises et servir ses propres intérêts géopolitiques. La Chine détient en effet 30% du capital de l'institution et 26% des droits de vote, alors que l'Inde, 2ème actionnaire, arrive très loin derrière avec 8,4% des droits.

## DES PROJETS PUBLICS-PRIVÉS DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DU NORD

## «Les PPP ouvrent une troisième voie de financement»

Les 15 et 16 juin, la Banque africaine de développement (BAD) a organisé, à Tunis, un forum régional sur le partenariat public-privé (PPP) en Afrique du Nord autour du thème «Pour une croissance durable et inclusive».

Ce forum vise à promouvoir les opportunités offertes dans les pays d'Afrique du Nord pour la réalisation de projets d'infrastructure en partenariat public-privé. Il cherche à identifier les obstacles rencontrés lors de la préparation et de la mise en œuvre de ces projets dans la région et propose des mesures concrètes pour les surmonter. En marge de cet événement, nous avons rencontré Atef

Majdoub, président de l'Instance générale des partenariats public-privé, pour de plus amples détails. Entretien.

Récemment, la Banque africaine de développement (BAD) a organisé un forum régional sur le partenariat public-privé (PPP), en Afrique du Nord, autour du thème «Pour une croissance durable et inclusive», selon vous, que traduit cet événement ? Et à quoi peut-on s'attendre ?

La concrétisation de cet événement constitue en soi une réussite extrêmement satisfaisante, étant donné qu'on a réussi à réunir les six unités PPP couvertes par le bureau régional de la BAD, avec des impressions et des retours très positifs. L'une des premières retombées de cet événement, c'est qu'on a commencé à créer un premier noyau de discussion pour échanger en matière de développement des PPP, surtout avec nos collègues d'Égypte, qui ont des avancées remarquables dans ce domaine. A titre d'exemple, ce pays a entamé, cette année, un vaste pro-

gramme de dessalement de l'eau de mer. Un projet qui ne peut pas passer inaperçu, à l'heure où le stress hydrique et les changements climatiques représentent deux défis majeurs auxquels le monde entier fait face aujourd'hui. A cet égard, cette série de rencontres représente une occasion pour échanger avec l'Égypte et tirer des leçons de son expérience, sur la préparation, sur les appels d'offres qui ont été lancés...

On a, également, discuté avec les collègues du Maroc sur leur expérience dans le secteur de la santé, notamment la fabrication des vaccins et des sérums locaux. Nos voisins ont monté un PPP dans ce domaine-là et nous pensons qu'on peut s'inspirer de cette expérience et pourquoi pas l'implémenter en Tunisie, étant donné que l'industrie pharmaceutique est très développée dans notre pays, avec l'existence de l'Institut Pas-

teur, qui a une renommée mondiale par rapport à la recherche et au développement. Donc, cela peut être aussi un modèle à prendre en considération par rapport à ce qui a été développé ailleurs.

Sur un autre plan, nos collègues libyens, qui sont en phase d'implémentation, ont exprimé leur souhait d'apprendre de notre expérience. Ils demandent à venir en Tunisie pour pouvoir capitaliser sur ce qui a été fait dans notre pays... Même avec l'Algérie, nous avons entretenu des relations solides...

C'est en fait l'objectif, in fine, de séparer des erreurs et des problématiques que nos précédents ont rencontrées pour pouvoir aller sur une piste beaucoup plus solide. Donc, cet objectif de réseautage est atteint et il a été mis en application.

ELLE VISE À MOBILISER 500 MILLIONS DE DOLLARS

## Des soutiens pour l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique

En marge du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui se tient à Paris, les dirigeants africains, les investisseurs et les partenaires au développement, dont le Groupe de la Banque africaine de développement, ont exprimé leur soutien indéfectible à l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique, qui s'achemine vers une première clôture de 500 millions de dollars pour des projets d'infrastructures vertes en Afrique.

Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi A. Adesina, a animé une table ronde sur l'Alliance, qui est une initiative de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, d'Africa50 et de divers autres partenaires.

« L'Alliance mobilisera 100 millions de dollars de dons pour la préparation des projets, 400 millions de dollars de financement mixte par le biais de dons, de ressources concessionnelles et d'investissements commerciaux pour le développement de projets », a déclaré M. Adesina, expliquant le fonctionnement de l'initiative.

Au cours de l'événement, Amadou Hott, envoyé spécial de la Banque africaine de développement pour l'Al-

liance, a annoncé que Mark Gallogly, de la société philanthropique Three Cairns Group, avait octroyé un don de 5 millions de dollars à l'Alliance.

La table ronde a offert aux présidents, investisseurs et partenaires africains l'occasion de discuter de l'initiative et d'autres mécanismes innovants de financement de la lutte contre les changements climatiques, sur fond de discussions de haut niveau visant à réformer l'architecture financière mondiale afin de la rendre plus équitable pour les pays en développement. Ces pays cherchent également à obtenir des financements pour s'adapter rapidement à l'accélération des changements climatiques, car leurs budgets sont limités.

Le président kenyan William Ruto a déclaré que la part

déjà faible de l'Afrique dans les investissements mondiaux en matière d'énergie avait fortement diminué au cours des cinq dernières années. Le coût des emprunts en Afrique, qui est huit fois plus élevé que dans d'autres régions, constitue un autre défi. « Changeons de discours », a déclaré M. Ruto. « Ne parlons pas de nous contre eux, de nord contre sud. Adoptons une approche gagnant-gagnant ».

Le président des Comores, Azali Assoumani, qui préside actuellement l'Union africaine, a déclaré que son gouvernement mettait en place les conditions propices pour attirer les investissements dans le secteur des énergies renouvelables de la nation insulaire.

Plusieurs dirigeants africains ont cité l'utilisation du bois

de chauffage et la cuisson propre comme étant un enjeu particulier. « À Madagascar, comme dans de nombreux pays africains, nous utilisons encore le charbon, et chaque ménage doit détruire un hectare pour cuisiner, c'est pourquoi nous avons besoin de financements pour des sources d'énergie alternatives », a déclaré Andriy Rajoelina, président de la République de Madagascar.

Le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, a déclaré que l'Alliance devait être réactive. « La demande que je ferais à l'Alliance pour l'infrastructure verte est que, lorsque des projets vous sont envoyés pour obtenir votre appui, ces projets soient traités rapidement », a-t-il déclaré.

### GHANA

## La croissance économique s'accélère au premier trimestre 2023, à 4,2%

L'accélération du rythme de croissance de l'économie ghanéenne découle essentiellement des bonnes performances du secteur des services et de l'agriculture. La récente approbation par le FMI d'un programme d'aide de 3 milliards \$ devrait contribuer à doper la croissance durant les prochains trimestres. Le Ghana a enregistré une croissance économique de 4,2 % en glissement annuel au premier trimestre 2023 contre 3,7 % au quatrième trimestre 2022, selon des données publiées mercredi 21 juin par le Service national de la statistique (SSG). Ce taux de croissance est le plus

élevé depuis le deuxième trimestre 2022, a-t-on précisé de même source. Entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année en cours, le secteur des services a progressé de 10,1 % au premier trimestre contre 7,6 % au cours des trois mois précédents.

L'agriculture a enregistré une progression de 4,8 %, contre 3,6 % au quatrième trimestre de l'année écoulée, grâce notamment à l'augmentation de la production de cacao. L'industrie s'est contractée de 3,2 %, après une contraction de 1 % au trimestre précédent.

Le secteur du pétrole et du gaz, l'un des principaux pourvoyeurs de de-

vises étrangères du pays, s'est, quant à lui, contracté de 16% au cours des trois premiers mois de 2023.

L'approbation par le Fonds monétaire international (FMI) d'un programme de 3 milliards de dollars en faveur du Ghana en mai dernier, avec un décaissement immédiat de 600 millions de dollars, devrait contribuer à soutenir la croissance durant les prochains trimestres. D'autant plus qu'il permettra de rétablir la confiance des investisseurs dans l'économie et d'envoyer un message positif aux partenaires commerciaux et aux créanciers de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

### TANZANIE

## Le processus d'octroi des permis d'exportation de denrées agricoles sera numérisé à partir de juillet

La Tanzanie est un important producteur et fournisseur de denrées de base au sein de la communauté d'Afrique de l'Est. De nombreuses barrières non tarifaires minent encore les échanges commerciaux du pays avec ses voisins du bloc économique.

En Tanzanie, les permis d'exportation de denrées agricoles seront désormais délivrés en ligne à partir du 1er juillet 2023. C'est ce qu'a révélé Hussein Bashe, ministre de l'Agriculture, le 21 juin. Cette nouvelle décision vise notamment à réduire voire éliminer les lourdeurs administratives associées au système manuel employé actuellement et qui retarde le

plus souvent les envois de marchandises vers les pays voisins de la sous-région est-africaine.

Selon les informations relayées par les médias locaux, plus de 200 camions transportant du maïs tanzanien vers le Kenya sont ainsi restés bloqués pendant plus de deux semaines durant ce mois à Namanga et Holili, deux villes frontalières avec le Kenya après que les autorités tanzaniennes ont cessé de délivrer des permis.

« Cette situation a entraîné des pertes considérables pour les négociants, en particulier pour ceux qui avaient loué des camions pour transporter les cé-

réales au Kenya », rapporte le Daily News. Il faut rappeler que la Tanzanie est un important fournisseur de denrées agricoles de base pour les pays d'Afrique de l'Est notamment en ce qui concerne les céréales (maïs et riz).

L'octroi des permis d'exportation en ligne devrait contribuer à fluidifier les échanges avec les différents partenaires commerciaux de la sous-région qui sont importants pour l'écoulement des surplus du pays. D'après les données compilées sur la plateforme TradeMap, le Kenya, le Rwanda et le Burundi ont compté pour plus de 90 % des expéditions de céréales tanzaniennes en 2022.

EN MAURITANIE, SÉNÉGAL ET AU CAMEROUN

## Cadorim permet de recevoir aisément des fonds envoyés d'Europe

Face aux difficultés de la diaspora mauritanienne pour envoyer des fonds dans son pays, un entrepreneur tech a décidé de lancer une fintech pour résoudre ce problème. Cadorim est un service fintech développé par une start-up mauritanienne basée à Nouakchott et à Bruxelles, et fondée en 2018 par Mohamed Elmoctar Neine. Elle permet à la diaspora mauritanienne en Europe de transférer des fonds au pays via sa plateforme web.

Il faut créer un compte, puis renseigner les références nécessaires à la transaction, comme le montant, la devise, le nom et prénom du receveur, son numéro de téléphone, son adresse, et le mode de réception. Cette dernière peut se faire en espèces dans une des agences Cadorim, ou via le portefeuille électronique maison MauriPay.

« La technologie utilisée par Cadorim est basée sur la blockchain qui garantit une sécurité maximale. Elle protège votre argent aussi bien à l'envoi qu'au retrait », indique la plateforme. Après validation de la transaction, l'étape suivante est le téléchargement d'un document d'identité en cours de validité pour finaliser la procédure. Une carte d'identité, une carte de séjour ou un passeport sont requis, et ils doivent provenir d'un pays européen.

Cadorim permet également d'envoyer de l'argent au Sénégal et au Cameroun via MauriPay. En 2019, la jeune pousse a remporté la 1ère édition du Fintech Challenge organisée par la Banque centrale de Mauritanie.

### CÔTE D'IVOIRE

## La production d'anacarde est désormais attendue à 1,25 million de tonnes en 2023

La Côte d'Ivoire est le premier fournisseur mondial de noix de cajou. Depuis 2015, date où le pays a ravi cette place à l'Inde, la production est en hausse constante.

En Côte d'Ivoire, le Conseil du coton et de l'anacarde (CCA) anticipe désormais une récolte de 1,25 million de tonnes de noix de cajou sur le marché local en 2023. C'est ce qu'a révélé Adama Coulibaly, directeur général de l'organisme public qui se confiait à Reuters, le 22 juin.

Le stock annoncé afficherait une hausse de 22 % par rapport aux prévisions de production de 1,05 million de tonnes formulées au début de l'actuelle campagne de commercialisation qui a débuté en février dernier. « Environ 1,15 million de tonnes de noix de cajou ont été déjà achetées chez les agriculteurs. À ce jour, nous estimons cependant que ces derniers ont encore à leur disposition un stock total de 100000 tonnes », a déclaré M. Coulibaly.

Pour expliquer cette révision à la hausse, le CCA met en avant une bonne météorologie, mais également une recrudescence de l'entrée sur le territoire de stocks en contrebande depuis les pays voisins de la Guinée, du Mali et du Ghana. « Cela nous dérange parce qu'en termes de qualité, nous ne produisons pas la même chose que ces pays », ajoute le responsable.

Parallèlement, le niveau de transformation de 300000 tonnes prévu initialement par les opérateurs du secteur pourrait également augmenter d'ici la fin de l'année. En effet, les transformateurs ont déjà reçu 249000 tonnes de noix, soit environ 83 % de ce stock d'après les données officielles.

## LUTTE CONTRE L'INFLATION

**La phase « la plus difficile » arrive, d'après la BRI**

Face à l'emballlement de l'inflation, les banques centrales ont lancé un cycle de resserrement de leur taux d'intérêt sans pareil depuis les années 1970. Mais « pour la première fois depuis des décennies », l'inflation et l'instabilité financière évoluent « en tandem », ce qui pourrait conduire les banques centrales à encore augmenter leurs taux directeurs dans les prochains mois.

La dernière ligne droite dans la lutte contre l'inflation sera « la plus difficile » pour les banques centrales, avertit dimanche la Banque des règlements internationaux (BRI), alors qu'elles doivent encore remonter leurs taux.

Face à l'emballlement de l'inflation, les banques centrales ont lancé un cycle de resserrement de leur taux d'intérêt sans pareil depuis les années 1970, explique cette institution considérée comme la banque centrale des banques centrales dans son rapport annuel.

L'objectif est d'empêcher que l'inflation ne s'enracine. Ce resserrement des politiques monétaires se fait cependant dans un contexte très délicat compte de tenu des dettes accumulées par les entreprises et Etats après une longue phase de taux d'intérêt exceptionnellement bas.

« Stabiliser l'inflation demande des efforts », a déclaré Agustín Carstens, le directeur gé-

néral de la BRI, et ancien gouverneur de la banque centrale du Mexique dans le communiqué accompagnant le rapport, mais « un ajustement trop lent aujourd'hui pourrait nécessiter encore plus d'efforts à long terme », souligne-t-il. Toutefois, « la dernière ligne droite est généralement la plus difficile à parcourir », prévient-il.

**Une situation inédite d'inflation et d'instabilité financière**

Avec le reflux des cours des matières premières et la détente au niveau des chaînes d'approvisionnement, l'inflation a commencé à reculer. Il s'agit néanmoins des « gains » les plus « faciles », a souligné M. Carstens dans un discours prononcé à l'occasion de l'assemblée générale de cette institution sise à Bâle, en Suisse.

D'importants progrès restent encore à faire, mais le calibrage des politiques monétaires pour la dernière ligne droite se fait avec pour toile de fond des marchés immobiliers

tendus, des dettes élevées et un taux de chômage historiquement faible, qui fait pression sur les salaires avec le risque d'alimenter l'inflation.

« Pour la première fois depuis des décennies », l'inflation et l'instabilité financière évoluent « en tandem », met-il en garde.

Ce cycle de resserrement des taux a déjà révélé des fragilités du système financier, souligne M. Carstens, qui a cité en exemple les secousses sur les caisses de retraites au Royaume Uni et fait allusion à la faillite de la banque américaine SVB ainsi qu'à effondrement de Credit Suisse.

Dans son rapport annuel, la BRI a appelé les gouvernements à réduire leur déficits, soulignant que les politiques budgétaires peuvent aussi contribuer à stabiliser l'économie, et donner un peu plus de marge de manœuvre aux banques centrales.

## VICE-PRÉSIDENT

**L'UE dépasse la Chine en matière d'investissements dans la technologie des batteries**

L'Union européenne affirme avoir dépassé la Chine, leader du marché, en termes d'investissements dans la technologie des batteries l'an dernier.

"L'Europe a réalisé trois fois et demie plus d'investissements que la Chine", a déclaré le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic, au journal "Welt am Sonntag". "Nous avons réussi à attirer 180 milliards d'euros de capital-investissement dans le secteur européen des batteries".

Selon Sefcovic, l'ouverture jeudi prochain d'une première usine de matériaux cathodiques de BASF sur le site de Schwarzeide, dans le sud du Brandebourg, permettra de combler une lacune importante dans la chaîne de valeur européenne. Actuellement, une trentaine de grandes usines de voitures électriques sont en projet dans l'UE, "mais ce qui nous manquait

totale, c'était la production de matériaux actifs pour les cathodes et les anodes", a-t-il déclaré. Selon lui, c'est une chance énorme que BASF se concentre précisément sur ce qui manque en Europe en matière de capacités de production de batteries dans la région de Lausitz.

Lundi, la Cour des comptes européenne avait averti que l'objectif d'abandon du moteur à combustion interne fixé pour 2035 ne pourrait pas être atteint sans un développement nettement plus rapide de la production de batteries. Sefcovic estime toutefois que les objectifs européens sont encore atteignables. "Notre première estimation était que nous devrions être en mesure de couvrir 80 à 90 pour cent des besoins en batteries de l'industrie automobile européenne d'ici la fin de la décennie, et c'est toujours notre objectif", a déclaré l'homme politique au journal.

## COOPÉRATION

**TotalEnergies et Aramco investissent dans un projet pétrochimique saoudien à 11 milliards de dollars**

Les deux géants pétroliers ont signé ce samedi les contrats pour bâtir un complexe pétrochimique Amiral sur la côte est de l'Arabie saoudite, pour un investissement total de 11 milliards d'euros.

Saudi Aramco et français TotalEnergies s'associent. Les deux géants pétroliers ont signé samedi les contrats de construction de l'immense complexe pétrochimique de la raffinerie de SATORP, exploitée par les deux groupes en Arabie Saoudite.

« Aujourd'hui, alors que de nombreux acteurs du secteur de l'énergie hésitent à investir, je suis ravi de voir SATORP passer à la vitesse supérieure avec ce projet d'expansion de

11 milliards de dollars », s'est félicité le PDG d'Aramco, Amin Nasser, au moment de la signature à Dhahran, dans l'est du royaume.

**Projet annoncé en 2018**

Ce projet, annoncé une première fois 2018 puis finalisé en décembre 2022, doit bâtir « l'un des plus grands vapocraqueurs à charge mixte du Golfe, avec une capacité de production de 1,65 million de tonnes par an d'éthylène et d'autres gaz industriels », précise un communiqué des deux groupes.

À terme, « l'infrastructure devrait attirer plus de 4 milliards de dollars d'investissements supplémentaires dans divers secteurs industriels (...) et créer environ 7.000 emplois locaux

directs et indirects ».

**Sept autres entreprises associées aux contrats**

Sept entreprises sont associées dans les contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction : la sud-coréenne Hyundai Engineering & Construction, l'italienne Maire Tecnimont, la filiale saoudienne de la chinoise Sinopec Engineering, ainsi que quatre sociétés saoudiennes. Ce nouveau complexe, baptisé « Amiral », dépendra du site existant à Jubail, sur la côte orientale du pays, et devrait commencer à vendre sa production à partir de 2027.

« Cette expansion est essentielle dans le cadre des objectifs de croissance et de diversification

du royaume », a estimé le patron d'Aramco, premier exportateur de brut au monde.

Du côté de TotalEnergies, vivement critiqué en France pour l'empreinte climatique et environnementale de ses activités, le PDG de TotalEnergies Patrick Pouyanné a vanté « les engagements sociaux et environnementaux » inclus dans le projet, qui « renforce la relation développée entre les deux entreprises depuis des décennies ». Sur un total de 11 milliards de dollars prévus d'investissement, 4 milliards de dollars viennent des fonds propres d'Aramco (62,5%) et de TotalEnergies (37,5%).

## TAUX

**La Fed pourrait frapper encore deux fois cette année pour endiguer l'inflation**

Le président de la banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, a évoqué jeudi la possibilité de relever les taux encore à deux reprises d'ici la fin de l'année. La politique monétaire de la Réserve fédérale américaine est passée au crible par les élus américains. Convoqué jeudi pour s'exprimer devant une commission du Sénat, le président de la Fed, Jerome Powell, a détaillé son plan pour lutter contre l'inflation dans les prochains mois. « Une forte majorité (des responsables de la Fed) estime qu'il sera à nouveau approprié, en supposant que l'économie se comporte comme prévu, (de relever les taux) deux fois avant la fin de cette année », a-t-il lâché devant les sénateurs. Pour rappel, la prochaine réunion de la Fed aura lieu les 25 et 26 juillet.

Jerome Powell avait déjà été interrogé mercredi par des élus de la Chambre des représentants. « Nous sommes déterminés à maîtriser l'inflation et une forte majorité du comité monétaire estime que nous en sommes proches, mais il faut encore rele-

ver un peu les taux », a-t-il précisé. Comme la veille, il a cependant estimé que ces relèvements supplémentaires devront se faire à un rythme moins rapide qu'auparavant. Si l'inflation a fortement ralenti en mai aux États-Unis, à +4,0% sur un an, contre +4,9% un mois plus tôt, elle est encore loin de l'objectif de 2% porté par la Fed.

Dans cette optique « la Fed a réalisé la remontée des taux la plus rapide et violente de son histoire », rappelle Raphaël Thuin, directeur des stratégies de marchés de capitaux chez Tikehau Capital. Pour mémoire, alors que les taux s'établissaient autour de 0% à l'hiver 2022, la Fed les a fortement remontés avant de les laisser inchangés entre 5% et 5,25% en juin. Mais Jerome Powell a signalé qu'ils pourraient remonter à 5,6 % d'ici la fin de l'année si l'économie et l'inflation ne ralentissent pas davantage. « En termes de prévisions de marché, une hausse de 25 points de base en août est considérée à 76 % et de 50 points de base à 24 % avec un terminal atteignant 6 % en décembre. La première baisse de taux n'est

pas entièrement prise en compte avant septembre 2024 », explique dans une note John Plassard, directeur chez la banque Mirabaud.

**La gouverneure Michelle Bowman se prononce aussi pour de nouvelles hausses de taux**

Comme Jerome Powell, la gouverneure Michelle Bowman, a, elle aussi, jugé « que des hausses supplémentaires des taux seront nécessaires pour ramener l'inflation à notre objectif » de 2%, lors d'une conférence organisée par l'antenne régionale de Cleveland de la Fed, jeudi. Elle a précisé avoir « soutenu » la décision de la Fed le 14 juin, de laisser les taux dans leur fourchette de 5,00-5,25%, marquant une pause pour la première fois depuis mars 2022, après 10 hausses d'affilée.

« Je m'attends à ce que nous devions augmenter davantage le taux afin de parvenir à une position suffisamment restrictive de politique monétaire pour faire baisser l'inflation de manière significative et durable », a-t-elle

ajouté. Michelle Bowman n'a cependant pas précisé jusqu'où elle juge nécessaire de faire grimper le taux directeur.

**La banque centrale européenne encore plus dure que la Fed**

Côté européen, les choses ne sont pas mieux, loin de là. « L'inflation globale en euros a chuté rapidement et de manière significative, passant de 10,6 % en octobre, à 6,1 % en mai, mais la majeure partie de la baisse est due aux prix de l'énergie », rappelle dans une note Patrick Barbe, responsable des obligations Europe pour Neuberger Berman. Résultat, pour ramener l'inflation à 2%, la Banque centrale européenne a annoncé une hausse de 25 points de base de ces taux directeurs ce jeudi 15 juin. Il s'agit de la huitième hausse d'affilée qui amène les taux sur une fourchette entre 3,5% et 4%. La BCE étant en retard de quelques mois sur sa lutte contre l'inflation par rapport à la Fed, elle n'a pas décrété de pause sur sa hausse des taux en juin.

**MARCHÉ :**  
Zinc, nickel, cuivre... la  
saisissante chute en bourse des  
métaux de base

La très grande majorité de ces métaux ordinaires évoluent en forte baisse depuis la fin janvier, plombés par une reprise décevante en Chine, le plus important consommateur de ces métaux. Même les métaux précieux n'échappent pas à cette mauvaise tendance. Les prix des métaux de base ont du plomb dans l'aile sur les marchés. Après une année 2022 en dents de scie, avec une envolée en février due aux à l'éclatement de la guerre en Ukraine puis un net tassement sur les mois qui ont suivi, ces matières premières avaient pourtant plutôt bien débuté l'année.

Le mois de janvier leur avait permis dans l'ensemble d'enregistrer de belles hausses grâce à la fin des restrictions sanitaires en Chine, synonyme de reprise de l'activité dans la deuxième économie mondiale. Mais cela n'a guère duré. "La flambée des prix des métaux au début de l'année reflétait l'optimisme quant à une reprise robuste en Chine et à l'amélioration des perspectives de croissance mondiale. Toutefois, cet optimisme s'est estompé au premier trimestre 2023, la croissance chinoise étant principalement tirée par les dépenses de consommation dans le secteur des services - une tendance qui devrait persister jusqu'à la fin de l'année 2023", a expliqué la Banque mondiale sur son blog. Il en ressort des baisses prononcées pour l'ensemble des métaux de bases depuis la fin janvier: le zinc perd 31,4% (\*), le nickel abandonne 27,5%, l'aluminium de 14,9%, le cuivre de 6,5% et l'étain 2,2%, comme le montre l'infographie ci-dessous. Seul le plomb évolue dans le vert (+3,4%). Notons au passage que les métaux précieux ne sont pas non plus épargnés.

**MARCHÉ**

**Faut-il s'attendre à un plongeon de Wall Street sur la seconde partie de l'année?**

Capital Economics estime que l'engouement des marchés américains pour l'IA générative ne suffira pas à empêcher un repli de l'indice phare de Wall Street sur la seconde partie de l'année. Goldman Sachs est plus optimiste. Jusqu'ici tout va bien pour le S&P 500. L'indice servant de baromètre à Wall Street s'adapte 13,9% depuis le début de l'année, malgré les craintes d'un ralentissement économique qui s'observe tout doucement dans les indicateurs économiques avancés. Mais, comme nous l'avons écrit à plusieurs reprises, cette progression ne tient pour beaucoup qu'à une poignée de valeurs. En retirant Apple, Microsoft, Amazon, Tesla, Meta, Alphabet et surtout Nvidia UBS calculait le 5 juin dernier, que la performance de l'indice tombait à... 1,6%. C'est que les sept valeurs mentionnées précédemment enregistraient, en moyenne, une hausse de 72% sur 2023, à cette date.

**Vers une récession?**

Au-delà de cette concentration très particulière, et en réalité pas si inhabituelle pour le S&P500, l'indice américain risque-t-il de se diriger vers une seconde partie de 2023 bien moins prometteuse?

**CAC 40**

**Entrer au CAC 40, c'est une bonne situation?**

*Les huit dernières valeurs arrivées dans l'indice parisien ont connu des fortunes diverses depuis la date de leur intégration. Ce qui vient rappeler qu'une entrée sur le CAC 40 peut très bien se faire à un moment où le titre a déjà connu son zénith boursier.*

**E**denred est venu donner un petit coup de jeune au CAC 40. Société indépendante depuis 2010, le spécialiste des solutions de paiement dans le monde du travail, a connu une magnifique ascension boursière, avec une progression de 136% (\*) en cinq ans. La société dirigée par Bertrand Dumazy peut-elle encore grimper plus haut maintenant qu'elle a rejoint l'élite de la Bourse de Paris? Si les analyses sont optimistes, l'histoire récente plaide pour une certaine prudence. Comme le montre l'infographie ci-dessous, sur les huit dernières valeurs à avoir rejoint l'indice, de STMicroelectronics en septembre 2017 à Eurofins quatre ans plus tard, la moitié évolue en hausse par rapport à son cours précédent la séance de son entrée dans l'indice phare de la place parisienne, et quatre en baisse, avec en plus une nuance à apporter pour Thales (voire plus bas). Précisons que nous avons évidemment exclu Stellantis, qui a pris la place de PSA début 2021, et Euroapi, issu d'une scission de Sanofi, qui n'est que très brièvement resté sur le CAC 40 pour des raisons techniques, l'indice comptant alors 41 valeurs.

Parfois plus un malheur qu'une bénédiction "L'entrée dans le CAC 40 ne garantit pas un beau parcours boursier. L'action, en rejoignant le CAC 40, est alors soumise à des logiques indiciaires, qui peuvent, lors de cycles de hausses, entraîner une progression du titre déconnectée des fondamentaux. Mais à l'inverse, lorsque le cycle se retourne, la baisse peut être très sévère pour le titre. C'est parfois une bénédiction en période de progression boursière et une malédiction en période de repli", développe Frédéric Rozier, gérant chez Mirabaud France. "Le risque lors de l'intégration dans le CAC 40 est de faire entrer des actions qui se sont à leur pic boursier ou proches de ce pic, avec des bonnes nouvelles qui sont déjà derrière nous et une valorisation déjà tendue. Cela est souvent le cas des valeurs industrielles, qui peuvent rentrer alors que leur activité se situe sur le haut du cycle économique", complète l'expert. "Il y a eu à boire et manger, mais on se souvient de parcours difficiles, avec le cas, par exemple, de Vallourec", souligne le gérant. Vallourec avait rejoint le CAC 40 fin 2006, porté par une hausse de 160% sur cette année. L'action est alors proche de son plus haut historique. Le spécialiste des tubes sortira ensuite de l'indice en juin 2014, avec un cours divisé par plus de 3.

**Hermès, le parcours brillant de mille feux**

Dans le cas des huit exemples récents les destins boursiers sont donc variés. L'essor d'Hermès est impressionnant (+244%). Comme LVMH, le groupe de luxe a connu une croissance à toute

épreuve ces dernières années, repoussant chaque année les débats sur sa valorisation, qui existaient déjà lors de son entrée sur le CAC 40 en juin 2018. Le luxe est devenu le secteur clef de la Bourse de Paris au point d'attirer l'américain Coty pour une double cotation. Bank of America apprécie toujours la valeur qui fait partie de ses titres favoris dans l'univers du luxe. STMicroelectronics (+169%) a notamment été soutenu par l'essor des véhicules électriques, très consommateurs en semi-conducteurs, et par sa bonne exécution. Une qualité dont fait également preuve Dassault Systèmes (+57,4% depuis septembre 2018). L'éditeur de logiciels professionnels est situé sur le créneau porteur de la conception et fabrication assistée par ordinateur, avec le développement de la numérisation de l'industrie, et une diversification vers la santé et les sciences de la vie. Comme Hermès, sa valorisation reste un sujet de débat récurrent. Thales (+26%) constitue un cas un peu à part. Le groupe de technologies et de défense a longtemps évolué sous le cours qui l'avait vu rejoindre le CAC 40 en juin 2019. Notamment parce que le groupe avait émis un avertissement sur ses ventes quelques mois plus tard. Mais comme pour l'ensemble des titres du secteur de la défense, l'éclatement de la guerre en Ukraine a rebattu les cartes. Ce conflit a ramené dans le radar des marchés ce secteur qui avait été auparavant délaissé en grande partie par les investisseurs ESG (environnement, social, et gouvernance, les critères extra-financiers) et les opérateurs ont anticipé des hausses de commandes pour ces groupes. Thales a signé l'an passé la plus forte hausse du CAC 40 (+59%).

**Les récents difficultés de Teleperformance**

Arrivé sur le CAC 40 en mars 2020, Worldline (-32,3%) a surtout connu une année 2021 compliquée avec notamment une journée investisseurs difficile et mal reçue par le marché. C'est aussi fin 2021 que le groupe de paiements a connu un important mouvement de "derating" (une dépréciation des multiples boursiers). Ce qui a été causé par un problème de perception de la part du marché, qui redoute que les acteurs traditionnels du paiement (comme Worldline mais aussi l'italien Nexi) subissent d'importants pertes de parts de marché de la part de nouveaux acteurs comme le néerlandais Adyen. Bien que ces craintes ne se soient pas matérialisées, cette perception de marché a du mal à disparaître. Les problèmes de Teleperformance (-28,8% depuis juin lors de son arrivée sur l'indice) sont plus récents. Fin 2022, la société a pâti d'une polémique ESG et social avec au cœur du sujet les conditions de travail d'employés en Colombie. Une communication transparente et réussie

au marché lui a permis de revenir à son cours antérieur à cet épisode en début d'année. Mais ensuite son titre a replongé, pénalisé par des publications inférieures aux attentes en matière de croissance, l'annonce d'une acquisition de grande ampleur (le luxembourgeois Majorel pour un total de 3 milliards d'euros) pas forcément bien reçue par le marché, avec un peu de dilution à la clef, Teleperformance prévoyant en partie de payer ce rachat en titres. Mais aussi par des craintes que l'émergence de l'IA générative, personnalisée par les robots conversationnels comme ChatGPT, vienne bouleverser le modèle d'activité de la société.

**Le plongeon d'Eurofins**

Alstom (+34,3% depuis son entrée en septembre 2020) semblait lui avoir des atouts pour raconter une belle histoire boursière, avec une thématique porteuse, celle de la croissance du ferroviaire, mode de transport par essence propice à la transition énergétique. Mais le rachat de Bombardier Transport, finalisé début 2021, a réservé quelques mauvaises surprises. L'intégration de cette acquisition, qui a permis de renforcer Alstom face au mastodonte chinois CRRC en lui apportant des complémentarités en termes de produits et de géographies, s'est faite dans la douleur pour Alstom, le groupe héritant de plusieurs contrats avec des difficultés d'exécution. Ce qui a pesé sur sa rentabilité et l'avait notamment contraint à investir massivement pour remettre d'équerre les projets difficiles de la société québécoise. Au premier semestre de son exercice 2021-2022, Alstom avait ainsi brûlé 1,46 milliard d'euros de cash-flow libre. La société a néanmoins quelque peu renversé la vapeur, avec une belle série de hausses en mai. Eurofins semble illustrer parfaitement le cas de la valeur arrivée sur le CAC 40 au "mauvais" moment. Le laboratoire d'analyses pharmaceutiques, alimentaires et de l'environnement, entre dans l'indice en septembre 2021. Le titre est alors quasiment à son plus haut historique. Sauf qu'Eurofins bénéficiait alors d'une croissance forte et portée par la demande pour sa large gamme de produits et tests essentiels à la gestion du Covid-19. Avec la fin de la pandémie et la normalisation de la situation sanitaire ce vent porteur a évidemment fini par perdre sa puissance. Depuis, le virage de l'après-Covid n'est guère évident à négocier, tout du moins sur le plan boursier. Les résultats 2022 (et les prévisions pour 2023) ont par exemple constitué une source de déception pour les analystes, et le marché avait fortement sanctionné ces comptes annuels.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 22 Juin 2023  
Valeur : 26 Juin 2023

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	135.2154	135.2304
1	EUR EURO	148.1690	148.2125
1	GBP POUND STERLING	172.3907	172.4438
100	JPY JAPANESE YEN	95.3766	95.3939
1	CNY CHINESE YUAN	18.8296	18.8398
1	CHF SWISS FRANC	150.9943	151.0785
1	CAD CANADIAN DOLLAR	102.7785	102.8212
1	DKK DANISH KRONE	19.9436	19.9487
1	SEK SWEDISH KRONA	12.6516	12.6566
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12.7020	12.7084
1	AED UAE DIRHAM	36.8113	36.8184
1	SAR SAUDI RYAL	36.9449	36.9509
1	KWD KUWAITI DINAR	440.1543	440.3465
1	TND TUNISIAN DINAR	43.5490	43.5967
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.5329	13.5344
1	LYD LIBYAN DINAR	28.0950	28.2389
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.9227	3.9231
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	180.7626	180.7626

à fin 2023, soit un recul très modéré, mais voyait "davantage de risques à la hausse qu'à la baisse".

**Des années 2024 et 2025 plus porteuses?**

Goldman Sachs, également citée par l'agence de presse américaine, a pour sa part récemment relevé sa prévision à 4500 points d'ici à la fin de l'année, soit un tout petit potentiel de hausse. La banque considère que l'appréciation des multiples boursiers dont ont bénéficié les quelques valeurs mentionnées plus haut pourrait se généraliser à d'autres titres de secteurs différents. A contrario, Morgan Stanley se veut encore plus prudente que Capital Economics. La banque américaine a confirmé sa cible à 3.900 points d'ici fin 2023. "L'inflation va diminuer. Ce ne sera pas bon pour les actions, car c'est de là que les bénéfices ont été générés", a expliqué à Bloomberg son stratège, Mike Wilson. Notons qu'au-delà de 2023, Capital Economics se monte plus optimiste pour les marchés américains, tablant sur un S&P 500 à 5500 points à la fin 2024 et à 6500 fin 2025.

## GRÂCE À UN DISPOSITIF « BIOHYBRIDE » INNOVANT

# Un nouvel espoir pour les personnes atteintes de paralysie

Des chercheurs ont créé un appareil « biohybride », mêlant électrodes et cellules souches pour se connecter aux terminaisons nerveuses. Cela pourrait représenter un nouvel espoir pour les personnes paralysées et même permettre un contrôle fin des prothèses.

**D**es chercheurs de l'université de Cambridge ont mis au point une nouvelle technique qui permet de reconnecter des neurones sectionnés en combinant des cellules souches avec des circuits électroniques souples pour créer un appareil « biohybride ». Cela pourrait aider aussi bien des personnes paralysées que celles ayant subi une amputation et qui portent une prothèse. Ils ont publié leurs résultats dans la revue *Science Advances*.

Pour redonner fonction à un membre paralysé, différentes recherches ont tenté de reconnecter les axones dans un nerf

endommagé grâce à des circuits électriques. Toutefois, elles se sont heurtées à un obstacle majeur. Lorsqu'une électrode est reliée à un nerf, le corps forme du tissu cicatriciel qui bloque le signal électrique.

Les différentes étapes de l'implantation l'implant (Fig B à E) et une augmentation de l'impédance mesurée au bout de quatre semaines qui reste acceptable (Fig F). © Université de Cambridge

**Les cellules souches, la clé pour éviter la cicatrisation**

Les chercheurs ont développé un appareil capable de se connecter à la terminaison d'un nerf pour recevoir les signaux des axones

individuels qui le composent, en utilisant des réseaux de microélectrodes. Ils ont ajouté une couche de cellules souches pluri-potentes induites — des cellules souches créées à partir de cellules adultes — pour créer des myocytes, autrement dit des fibres musculaires. L'utilisation de myocytes permet d'amplifier le signal électrique transmis par l'axone, et évite la formation de tissu cicatriciel.

L'appareil a été implanté dans des rats, en reliant les microélectrodes recouvertes de cellules aux terminaisons de nerfs sectionnés au niveau de la patte avant. Les chercheurs ont constaté une évolution du signal enregistré au bout de deux se-

maines qui correspond au temps de régénération des axones afin qu'ils se connectent aux myocytes.

Le signal correspondait alors à l'activité attendue pour la patte paralysée lorsque le rat se déplace. Au bout de quatre semaines, les myocytes implantés étaient toujours vivants et il n'y avait aucune trace de cicatrisation. Il faudra des recherches plus poussées avant de pouvoir passer à des essais cliniques sur des humains. Toutefois, cette technique pourrait permettre de reconnecter des nerfs sectionnés chez les personnes paralysées, et même être utilisé pour commander des prothèses après une amputation.

### YOURART

## La plateforme qui révolutionne le marché de l'art en ligne avec l'IA et la blockchain

**A** 81 ans, l'insusable Maurice Levy se lance dans une nouvelle aventure : YourArt, la première plateforme art + tech dédiée à tous les amoureux de l'art, sans distinction, sélection ou restriction.

Même si le marché des ventes d'art en ligne se calme un peu après l'euphorie de la pandémie, il a connu une croissance de 575 % depuis 2012 ! De nombreux acteurs occupent désormais la place mais, « comme beaucoup de passionnés d'art, les propositions de plateformes m'ont paru répondre partiellement à mes envies, mes recherches. J'ai décidé de créer une plateforme complète, aboutie et exigeante pour tous les amoureux de l'art, ouverte à tous les artistes, confirmés ou émergents, indépendants ou représentés », explique Maurice Levy, président de YourArt. L'idée lui trotte en tête depuis une dizaine d'années, mais n'est devenue réalité qu'il y a deux ans en confiant le développement à son fils, Stéphane, et Jonas Botbol, un spécialiste de l'intelligence artificielle sémantique.

### La parfaite synthèse art + tech

Les dernières avancées technologiques offraient en effet de formidables opportunités à ce que YourArt soit « la parfaite synthèse art + tech immersive pour proposer au grand public une nouvelle manière de vivre l'art grâce aux dernières innovations technologiques », précise Stéphane Lévy, cofondateur et désormais VP Product de la plateforme. En plus d'avoir la main sur leur portfolio dans le catalogue de YourArt, les artistes, les artistes ont la possibilité avec les metagaleries de présenter leurs œuvres dans un espace d'exposition virtuel immersif en 3D. Ils peuvent aussi créer leurs propres musées imaginaires, ce qui permet de tisser des liens entre différentes œuvres,

courants et périodes de l'histoire de l'art, et même y ajouter des audioguides enregistrés et importés par l'utilisateur.

### Le meilleur de l'intelligence artificielle et de la blockchain

Et ce n'est qu'un début, puisque la plateforme française s'ouvrira vite à son ambition mondiale avec de nouvelles fonctionnalités qui exploitent tout le potentiel de l'intelligence artificielle et de la blockchain. La traçabilité, l'assurance d'une transparence dans les ventes successives d'une œuvre d'art physique (peinture, sculpture, photographie...), la gestion de la propriété et des droits d'auteur, la certification de l'authenticité et de la provenance seront possibles avec un NFT. Sont également prévus dans les prochains mois des fonctions de recommandations et l'implémentation d'un système de messagerie entre utilisateurs.

### Rendre l'art ouvert au plus grand nombre

L'originalité de YourArt est aussi d'être ouverte à tous, les professionnels, galeries, marchands, critiques, curateurs, conservateurs mais aussi les amateurs non représentés par des galeries, sans âge minimum. La plateforme n'oppose aucune sélection à l'inscription, il faut juste disposer d'un numéro de Siret. La plateforme offre à ses utilisateurs une interface immersive, simple d'utilisation, et héberge beaucoup de tutoriels par exemple pour prendre correctement une œuvre en photo ou encore emballer les œuvres et les expédier. « C'est l'occasion qu'ils puissent se former à ces nouveaux outils, qu'ils prennent en main la plateforme », souligne Stéphane Lévy.

### PRODUCTION D'HYDROGÈNE BON MARCHÉ

## Des ingénieurs trouvent une solution

**D**es chercheurs suédois ont mis au point une nouvelle méthode pour stabiliser les métaux nobles utilisés pendant une réaction d'électrolyse de l'eau. Leur découverte pourrait permettre de produire de l'hydrogène en plus grandes quantités et à moindre coût.

L'hydrogène pourrait devenir une source d'énergie verte décarbonée et abondante, à condition d'être produite à partir de l'électrolyse de l'eau en utilisant de l'électricité issue de sources renouvelables. Les moteurs qui l'utilisent en tant que carburant rejettent essentiellement de l'eau. L'hydrogène pourrait alimenter de nombreuses industries et offrir une alternative aux voitures électriques. Des chercheurs de l'université d'Umeå, en Suède, viennent de mettre au point une nouvelle technique pour améliorer la production d'hydrogène par électrolyse. Ils ont publié leurs résultats dans la revue *Communications Engineering*.

La production d'hydrogène par électrolyse nécessite un électrocatalyseur. La technologie la plus efficace fait appel à une membrane échangeuse de protons (MEP), qui nécessite des métaux nobles comme le platine, le ruthénium et l'iridium. Toutefois, ces métaux sont assez rares et chers, et le ruthénium et l'iridium ont tendance à se dissoudre avec le temps.

### Une solution qui stabilise les métaux nobles ainsi que d'autres éléments

Leur solution a été de créer une sorte de échafaudage, une structure dans laquelle enfermer les métaux nobles pour bloquer la dissolution. Elle est composée d'un mélange d'oxydes de titane, d'antimoine, de molybdène, et de tungstène (SnO<sub>2</sub>-SbO<sub>3</sub>-MoO<sub>3</sub>-WO<sub>3</sub>). Ils ont testé la réaction en utilisant du ruthénium et un support en feutre de fibre de titane. Ils ont constaté une réduction de la dégradation non seulement du ruthénium, mais également du support en titane.

Les chercheurs estiment que leur approche pourrait permettre de stabiliser d'autres métaux plus répandus et moins coûteux comme le fer, le nickel ou le cobalt, qui pourraient alors remplacer les métaux nobles. Ils espèrent que leur découverte pourra conduire au développement de la production renouvelable d'hydrogène à grande échelle

## AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'INGÉNIERIE NUCLÉAIRE

### Switch, le programme de transformation numérique d'EDF

En 2018, le groupe EDF lançait Switch, le programme de transformation numérique de l'ingénierie nucléaire. Il entre dans la stratégie du Groupe Cap 2030. L'objectif d'EDF est, en effet, d'amorcer une réduction de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030 pour aboutir à un avenir énergétique neutre en carbone en 2050. Les objectifs envisagés par le Groupe s'inscrivent dans une stratégie de performance où la préservation de la Planète se conjugue avec la mise en place de solutions innovantes.

Le numérique est donc un des leviers importants pour accompagner le défi de la transformation de la filière nucléaire en France et ainsi gagner en performance et compétitivité. Bruno Lièvre, directeur des Systèmes d'information de l'Ingénierie nucléaire au sein d'EDF, nous explique le programme Switch, ses enjeux et défis.

### Quels sont les enjeux de cette transformation numérique ?

Switch est un programme qui s'adresse à la filière nucléaire française. Une tranche nucléaire représente des millions de données, des milliers de composants et un cycle de vie long de plusieurs décennies ! C'est donc une transformation qui concerne avant tout nos pratiques, nos méthodes de travail, autour de la conception et de la construction des tranches nucléaires, et pour l'accélérer, nous nous appuyons sur les capacités du numérique.

Quelles sont les prochaines étapes et enjeux à venir ?

Nous avons d'abord déployé un PLM (ndlr : Protect Lifecycle Management), la solution numérique qui permet de gérer le cycle de vie d'un produit tel qu'une tranche nucléaire. Ce PLM constitue la « colonne vertébrale » des systèmes d'information de l'ingénierie, autour de laquelle s'articulent les autres applications et outils métiers. À ce titre, nous signons des partenariats de long terme avec des éditeurs de logiciels de référence dans le secteur de l'industrie. Il s'agit pour nous d'adopter un mode de fonctionnement collaboratif autour de la donnée (datacentric) pour que nos fournisseurs et partenaires travaillent directement avec nos outils (de n'importe quel site géographique, en Europe).



## L'ACTION STELLANTIS

**Elle rapporte 13 fois plus que l'action Ferrari !**

*Contre toute attente, l'action Ferrari, dont la capitalisation boursière (pour une seule marque !) vient de dépasser celle de Stellantis et ses 15 marques, rapporte en réalité de la roupie de san-sonnet face au groupe franco-italo-américain. À choisir, il vaut donc mieux investir dans le second, plutôt que dans la marque de luxe !*

**L'**an dernier, le "petit" constructeur de véhicules ultra-sportifs et luxueux Ferrari a vendu 13 221 autos. Dans le même temps, Stellantis, et sa galaxie de 15 marques dans le monde en a écoulé... 5,8 millions !

Et pourtant, tel David contre Goliath, le petit italien revendique aujourd'hui, et depuis le 9 mai 2023, une valorisation boursière supérieure à celle du groupe franco-italo-américain.

Soit à date 50,5 milliards de dollars, contre 48,33 milliards. Excusez du peu, c'est une performance remarquable.

Mais alors, faut-il se ruer sur les actions Ferrari ? Que nenni ! Car contre toute attente, si sa valorisation boursière est énorme, chaque action ne rapporte presque rien ! On a fait le

calcul, et en réalité, l'action Stellantis rapporte 13 fois plus !

En effet, selon les données du site rendementbourse.com, qui historise les performances en bourse de toutes les entreprises cotées, pour une valeur de 276 € (valeur d'aujourd'hui), Ferrari a distribué pour l'année 2022 un dividende de 1,81 €, soit un rendement de 0,66 % seulement. Oui, c'est très peu. Et même si on sait que le rendement ne fait pas tout, c'est à comparer, du côté de Stellantis, à une action qui vaut 15,43 €, et qui a rapporté en 2022 1,34 €, soit un rendement de 8,7 % ! Oui, si l'on calcule, son rendement est bien 13 fois supérieur !

Ford fait encore mieux que Stellantis (et Volkswagen se comporte bizarrement) Si l'on compare ces deux entreprises aujourd'hui, c'est parce que la valorisation de

l'une a dépassé celle de l'autre, mais concrètement, ce n'est pas Stellantis qui a l'action au meilleur rendement. Ce serait plutôt Ford. On met de côté le groupe Volkswagen, qui a connu en 2022 une distribution de dividendes carrément extraterrestre, et pas conforme à la tendance des dernières années...

Voici un tableau des rendements des marques et groupes automobiles les plus importants. Vous nous excuserez si quelques erreurs se sont glissées. Nous ne sommes pas spécialistes de la bourse, le site rendementbourse.com est parfois compliqué à interpréter, et surtout, certaines marques ou groupes sont cotés sur plusieurs marchés, et on ne sait pas toujours quel chiffre est le plus représentatif, ou le bon...

## BIENTÔT

**Une compacte Dacia pour écraser le marché ?**

**E**n plus de ses nouveaux SUV, Dacia se préparerait à lancer une compacte à cinq portes dans le segment des Renault Mégane et autres Peugeot 308. De quoi dominer le marché ?

La Dacia Jogger sera-t-il rejoint par une compacte à cinq portes dans la gamme du constructeur roumain ?

Dacia va bien et la situation de la marque roumaine n'est certainement pas prête de se dégrader. La division « low-cost » de Renault prépare en effet le renouvellement de son SUV star le Duster, en plus d'un grand modèle à sept places (le Bigster) attendu d'ici le milieu de la décennie. Et alors que le Jogger se vend très bien, que la Sandero reste la voi-

ture la moins chère du marché et que la petite Spring électrique séduit les clients cherchant une électrique la plus abordable possible, on apprend que Dacia pourrait défricher un autre terrain.

D'après les journalistes espagnols de Motor, Dacia travaillerait actuellement sur une compacte à cinq portes. Oui, un modèle de la catégorie des Renault Mégane, Peugeot 308 et autres Opel Astra avec une longueur aux environs des 4,3 mètres. Basée sur la plateforme CMF-B, cette compacte Dacia reprendrait évidemment une approche la plus « low-cost » possible de façon à réduire au maximum ses prix. D'après les journalistes Espagnols, elle serait prévue pour 2026

au plus tard et embarquera des motorisations micro-hybrides, hybrides et thermiques compatibles GPL.

**Une compacte à moins de 20 000€ ?**

Alors qu'une Peugeot 308 se négocie actuellement à partir de 29 420€ et qu'une Skoda Scala ne descend pas sous les 23 520€, l'idée d'une compacte Dacia à moins de 20 000€ nous paraît séduisante pour ceux qui refuseraient de craquer sur les SUV. Il y aurait sans doute de quoi réaliser de jolis scores de vente si l'auto affiche un design raisonnablement séduisant et des prestations pas trop mauvaises.

## L'AUTOPILOT DE TESLA

**Il laisse passer les piétons d'une façon bien à lui**

**Q**uand il détecte un piéton engagé, le système de conduite autonome de Tesla peut réagir d'une façon « sportive ». Pas sûr que cela soit compatible avec les règles du code de la route partout dans le monde...

Tesla n'en finit plus de tester son système FSD (« Full Self Driving ») sur ses clients américains « bêta-testeurs ». Régulièrement promis par le patron Elon Musk depuis le début de la précédente décennie, ce système n'a toujours pas été homologué comme un système de conduite autonome de niveau 3 contrairement aux équipements de Mercedes-Benz. Dernièrement, le patron de Tesla annonçait une possible arrivée du FSD en série dès l'année prochaine, dans une version permettant à la voiture de « se conduire toute seule dans de nombreuses situations de conduite ». Il y a quelques

jours, il redisait son optimisme sur Twitter sur ce sujet en « espérant mettre en place le plus tôt possible un mois d'essai gratuit du système pour les clients de la marque pendant un mois dans le reste du monde ».

Outre de petits bugs et autres erreurs fréquemment remontés par les bêta-testeurs, cette vidéo publiée sur Twitter laisse penser que le FSD n'est sans doute pas encore compatible avec les normes du code de la route dans tous les pays. Elle montre une Tesla avec le FSD activé qui circule sur une voie à double sens en milieu urbain. Sur la gauche, un piéton s'engage sur la route pour traverser. Le FSD détecte le piéton, matérialisé dans l'écran central de la voiture. Mais plutôt que de s'arrêter pour le laisser passer, il décide de passer quand même en estimant qu'il y a le temps pour ça. Ce scénario ne sem-

ble pas constituer de danger immédiat pour le piéton, mais cette pratique est-elle compatible avec les règles du code de la route dans un pays comme le nôtre ?

**Infraction au code de la route ?**

En France, le code de la route précise les règles dans l'article R415-11 : « Tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ou circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre. Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter les règles de priorité fixées au présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Tout conducteur coupable de cette infraction encourt également

la peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle. Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de six points du permis de conduire. »

Le fait de continuer sa route en estimant ne pas gêner la traversée du piéton peut-il être interprété par les forces de l'ordre comme un refus de céder le passage ? C'est fort possible. Précisons qu'il s'agit là de la version 11.4.1 du logiciel du Tesla FSD et qu'une mise à jour ultérieure permettra sans doute de modifier le comportement de la voiture dans ce genre de situation.

## CITROËN MY AMI BUGGY

**Encore plus chère et toujours rigolote**

L'été dernier, Citroën a lancé une version spéciale de son petit quadricycle électrique Ami limitée à 50 exemplaires. Toute pimpante avec sa finition digne d'un vrai petit buggy de plage pour l'été, la My Ami Buggy s'est littéralement arrachée. Tous les exemplaires disponibles en vente sur le site ont trouvé preneur en 18 minutes seulement, incitant Citroën à lancer la production d'une deuxième série de modèles (annoncée l'hiver dernier au moment de Noël). La My Amy Buggy reste une voiture de plage rigolote.

Comme prévu, cette deuxième série de la My Ami Buggy se limitera à 1 000 exemplaires et non plus 50. Et elle coûte encore plus cher que la première série : au lieu de 9 790€, la voilà désormais affichée à 10 490€. A cause de l'inflation ? Peut-être, mais cette My Ami Buggy deuxième du nom profite aussi d'un équipement (légèrement) augmenté. Elle gagne en effet de nouveaux cadres de portes sur lesquelles il est possible de fixer une bâche pour protéger les occupants des éléments. Le combiné d'instrumentation de la My Ami Buggy évolue aussi, avec l'apparition d'un rangement complémentaire situé qui prend la forme d'une sacoche accrochée au volant. Enfin, l'auto se dotera d'une enceinte nomade. Citroën précise enfin que les clients recevront une montre Ice Watch en plus d'un bob et d'un peigne.

## LA CONSOMMATION DES HYBRIDES RECHARGEABLES

**Surveillée de près par l'Europe**

Depuis le 20 mai, les centres de contrôle technique relèvent une nouvelle donnée, celle de la consommation d'énergie, de carburant et d'électricité, afin de les transmettre à la Commission européenne. Le but est alors de comparer les consommations réelles avec les données homologuées, dans un premier temps. Sur le papier, une voiture hybride rechargeable est intéressante. Encore faut-il la recharger très régulièrement.

Sur le papier, une voiture hybride rechargeable est intéressante. Encore faut-il la recharger très régulièrement.

Ce n'est pas nouveau, la Commission européenne a dans le viseur les modèles hybrides rechargeables, et différentes études démontrent les limites de cette technologie. Bruxelles n'apprécie guère les valeurs d'homologation très favorables pour ce type de technologie. En effet, il est difficilement concevable qu'un SUV familial puisse se contenter de moins de 2 l/100 km. Pour en avoir le cœur net et connaître précisément leur consommation et les rejets de CO2 qui en découlent, l'Europe s'appuie sur les centres de contrôles techniques.

Depuis samedi dernier, la nouvelle réglementation OBFCM (On Board Fuel Consumption Monitoring) est applicable pour tous les véhicules thermiques, hybrides et hybrides rechargeables mis en circulation à compter de janvier 2021. Les véhicules électriques y seront soumis dans un second temps.

Pour le moment, seuls les propriétaires de taxi, de VTC ou encore d'ambulance sont concernés. Pour les particuliers, cette réglementation s'appliquera à partir de janvier 2025, lorsque leur véhicule approchera les quatre ans et donc soumis au premier passage au CT.

## Le président de la République supervise à Djelfa l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a supervisé dimanche au Polygone de tir et de manœuvres dans la wilaya de Djelfa (1ère Région militaire) l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles "Fajr 2023". Intervenant dans le cadre du programme de préparation des forces pour l'année 2022-2023, l'exercice a été exécuté par les unités de la 12ème Division d'Infanterie mécanisée à Djelfa, appuyées par des unités des différentes forces et armes.

Le président de la République a été accueilli à son arrivée au Polygone de tir et de manœuvres dans la wilaya de Djelfa par le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, où une formation militaire des différentes forces lui a rendu les honneurs.

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

## Eco

Lundi 26 Juin 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



### CONCOURS MEILLEUR FILM PROMOTIONNEL DESTINATION ALGERIE

## Le GROUPE TELECOM ALGERIE sponsor officiel

Le GROUPE TELECOM ALGERIE, sponsor officiel du concours "Meilleur film promotionnel de la destination Algérie", est fier d'accompagner le Ministère du Tourisme et de l'artisanat dans l'organisation du concours en question.

Organisé par le ministère du Tourisme et de l'artisanat et sponsorisé par le GROUPE TÉLÉCOM ALGERIE, le concours du meilleur film promotionnel de la destination touristique de l'Algérie a connu l'inscription de plus de 2000 personnes.

Le ministre du Tourisme et l'artisanat Monsieur Mokhtar Didouch, a présidé, en compagnie de Monsieur Amoumène Mermouri, le wali de la wilaya de Tlemcen, la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours du meilleur film promotionnel de la destination touristique de l'Algérie.

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat Monsieur Mokhtar Didouch, a honoré les membres du jury pour le Prix de la meilleure film promotionnel de la destination touristique de l'Algérie, en reconnaissance de leurs efforts pour visionner tous les travaux candidats et sélectionner les gagnants. Le ministre a également honoré le wali de la wilaya de Tlemcen pour avoir accueilli les célébrations officielles de la Journée nationale du tourisme, ainsi que le GROUPE TELECOM pour être le sponsor officiel des prix décernés aux lauréats du concours de la meilleur film promotionnel.

En sponsorisant un tel événement, le GROUPE TELECOM ALGERIE témoigne encore une fois son engagement à soutenir les actions de promotion de la destination Algérie, contribuant ainsi à l'essor de l'économie nationale.

### SAISON ESTIVALE

## L'ETUSA établit un programme spécial à partir du 1er juillet

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a mis en place un programme spécial à l'occasion de la saison estivale et qui débutera le 1er juillet prochain, a annoncé dimanche l'entreprise dans un communiqué.

"A l'occasion de la saison estivale, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) informe son aimable clientèle du nouveau programme horaire spécial été, qui débutera le samedi 1er juillet 2023", a précisé la même source.

Le programme de transport, qui débutera de 06h00 jusqu'à 19h00, sera couvert par 129 lignes et 267 bus avec une fréquence de deux bus par ligne.

Concernant le programme du week-end, l'ETUSA couvrira les vendredis 129 lignes avec un parc de 132 bus de 06h00 jusqu'à 19h00 et les samedis les mêmes lignes, ainsi que la même tranche horaires avec 195 bus.

Pour les horaires du service de nuit, qui débuteront de 19h00 jusqu'à 01h00, l'entreprise publique du transport couvrira les 24 lignes par la mobilisation de 24 bus.

### EXPLOSION DE GAZ À SÉTIF

## Un homme de 28 ans succombe à ses blessures

Un homme de 28 ans, parmi les 17 personnes blessées à la suite d'une explosion de gaz survenue vendredi dernier dans la soirée dans une bâtisse du centre de Sétif, a succombé à ses blessures dimanche matin, selon les services du centre hospitalo-universitaire (CHU).

Le responsable de la communication de cet établissement hospitalier, Wahid Benzine, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la victime (M. S, 28 ans) est décédée vers neuf heures des suites de ses blessures.

Dix-sept (17) personnes avaient été blessées, dont 3 gravement atteintes, dans cette explosion qui a soufflé, vendredi dernier vers 21h30, le rez-de-chaussée d'une bâtisse du centre-ville de Sétif.

Pour rappel, le parquet de Sétif a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

### EDUCATION

## 60,97 % de taux de réussite à l'examen du BEM

Le taux de réussite à l'examen du Brevet d'enseignement moyen -BEM- (session juin 2023) au niveau national a atteint 60,97% des élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 9,5/20, a annoncé, dimanche, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

"Le nombre des candidats scolarisés inscrits à cet examen qui s'est déroulé du 5 au 7 juin 2023, est de 788.703 dont 781.960 candidats scolarisés présents et 476.760 candidats scolarisés admis", précise la même source.

"Le nombre d'élèves admis en 1e année secondaire est de 513.683 élèves, soit 65,13 %",



ajoute le communiqué. "Le nombre des admis scolarisés avec mention est de 213.027, dont 4.810 avec mention excellent, 34.782 avec mention très bien, 68.312 avec

mention bien et 105.123 avec mention assez bien", ajoute le ministère.

A cette occasion, le ministère de l'Éducation nationale a présenté ses félicitations à

tous les admis en 1e année secondaire, leur souhaitant "succès et réussite" dans leur parcours scolaire et une meilleure chance à ceux qui ont échoué.

Le ministère a adressé également ses remerciements à tous les membres de la corporation de l'éducation pour "les efforts consentis tout au long de l'année scolaire ainsi qu'à l'ensemble des départements ministériels et les corps de sécurité pour leur contribution efficace au succès de cet examen". Pour rappel, le taux de réussite à l'examen du BEM session juin 2022 avait atteint 59,16 %.

### COUR D'ALGER

## Journée d'études sur la criminalisation de la traite des êtres humains

La Cour d'Alger a organisé, dimanche, une journée d'études sous le thème "criminalisation de la traite des êtres humains", lors de laquelle ont été mises en avant les dispositions préventives et coercitives prévues par la loi relative à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains.

Intervenant à cette occasion, la présidente de la Chambre criminelle près la Cour d'Alger, Fariza Mazouzi a expliqué que cette loi avait été promulguée en tant que mesure préventive contre le crime de traite des êtres humains, soulignant que l'Algérie avait ratifié la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée qui criminalise cet acte.

Cette loi "a mis en place des mécanismes procéduraux et un organe national chargé de la prévention de la traite des êtres humains", a-t-elle précisé.

De son côté, Mme Naïma Kerouche, enseignante à la Faculté de droit (Université

d'Alger 1), a abordé les raisons à l'origine de la traite des êtres humains, citant, entre autres, la pauvreté, les conflits, le changement climatique et la migration clandestine.

Les catégories les plus ciblées, a-t-elle soutenu, sont les enfants, les femmes et les personnes aux besoins spécifiques, expliquant comment les changements climatiques et les catastrophes naturelles "ont contraint de nombreuses personnes à quitter leur pays pour tomber entre les mains de groupes organisés qui se livrent à la traite des êtres humains.

Evoquant les sanctions prévues par la loi n 23-04 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains, le procureur général adjoint près la Cour d'Alger, Larbi Amine a indiqué que les actes liés à ce crime peuvent être qualifiés de délit ou de crime, passibles de peines allant de 5 à 15 ans de prison ferme, et de 10 à 20 ans de réclusion en cas de circons-

tances aggravantes.

L'action publique dans les affaires de traite des êtres humains ne se prescrit qu'après 10 ans pour les délits et 20 ans pour les crimes.

Dans le même contexte, le procureur général adjoint près la Cour d'Alger, Sami Lahoum a considéré que cette journée d'étude s'inscrivait dans le cadre du programme de formation continue des magistrats au niveau local, et visait principalement à mettre en exergue les mesures préventives et coercitives prévues par la loi.

A l'issue de cette journée d'étude, les participants ont relevé la nécessité de sensibiliser la société quant à la gravité du phénomène de la traite des êtres humains, en impliquant la société civile et en mettant en œuvre la stratégie nationale et les plans d'action locaux pour prévenir ce phénomène.

R N.

### AL SALAM BANK ALGERIA

## Le bahreïni Al Salam Bank augmente sa participation à 53,13%

Al Salam Bank, qui détenait jusque-là 37,43% du capital de la banque algérienne, a acquis des parts supplémentaires auprès de plusieurs actionnaires suite à la modification de la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie.

Le groupe bancaire bahreïni Al Salam Bank a annoncé, dans un communiqué publié mercredi 21 juin, avoir porté sa participation dans Al Salam Bank Algeria (ASBA) de 37,43% à 53,13%, devenant ainsi l'actionnaire majoritaire de cette première banque islamique algérienne.

Al Salam Bank a précisé avoir racheté des parts auprès de divers actionnaires d'ASBA, suite à la modification de la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie. Cette règle très controversée, qui ne permet pas aux investisseurs étrangers de détenir

plus de 49% dans des entreprises algériennes, ne concerne plus le secteur bancaire depuis 2017. Les nouvelles dispositions du Code de l'investissement algérien autorisent désormais les investisseurs étrangers à détenir jusqu'à 66% du capital des banques locales.

Le groupe bahreïni a également indiqué que l'acquisition de parts supplémentaires dans Al Salam Bank Algeria représente « une étape importante dans la stratégie de croissance » de la banque algérienne créée en 2006.

« La transaction renforcera les perspectives de croissance d'Al Salam Bank Algeria, qui vise à accroître son portefeuille de financement, à diversifier ses offres de produits, à augmenter sa part de marché et à accélérer son parcours de digitalisation », a-t-il souligné. Avec un total d'actifs qui aug-

mente à un taux de 23,3 % en moyenne par an depuis 2010, Al Salam Bank Algeria est l'établissement bancaire qui enregistre la plus forte croissance en Algérie. A la fin du premier trimestre 2023, ses actifs ont totalisé 2,2 milliards de dollars, alors que son portefeuille de financements s'est établi à 1,3 milliard de dollars.

### AÏD EL ADHA

## L'allocation chômage versée exceptionnellement les 26 et 27 juin

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé, dimanche dans un communiqué, que le versement de l'allocation chômage sera effectué, à titre "exceptionnel", les 26 et 27 juin au profit de l'ensemble des bénéficiaires, et ce à l'occasion de l'Aïd el Adha.

"Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe l'ensemble des bénéficiaires de l'allocation chômage qu'à l'occasion de l'Aïd el Adha, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) effectuera le versement de l'allocation de ce mois, à titre exceptionnel, les 26 et 27 juin 2023 au profit de tous les concernés, quel que soit le dernier chiffre de leur compte postal courant", selon le communiqué.

La première banque « charia compliant » en Algérie compte 23 succursales. Ses activités couvrent notamment la banque de détail, la banque d'affaires et d'investissement, le financement du commerce international et le crédit-bail.

Ecofin